



# DÉCISION MODIFICATIVE N°1 POUR L'EXERCICE 2018

Rapport - 28 et 29 juin 2018



Le Président,

**Séance des 28 et 29 juin 2018**

## **DECISION MODIFICATIVE N°1 POUR 2018**

Le résultat de l'exercice 2017 s'élève à 14,5 M€. C'est une bonne nouvelle qui doit nous permettre d'abonder la présente décision modificative. Elle est révélatrice de la bonne gestion de notre collectivité et de notre souci d'affecter nos ressources au plus près des besoins des habitants et des territoires.

Ces ressources supplémentaires nous permettent de diminuer nos emprunts et donc de conforter la bonne santé financière de la collectivité.

Concernant cette décision modificative, nous constatons une mauvaise nouvelle concernant le volet recettes. En effet, cette DM tient compte de la notification définitive du montant de la Contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), en diminution de 16 M€ par rapport aux prévisions faites au moment du budget primitif.

Autre élément majeur de cette décision modificative, 7,7 M€ de recettes supplémentaires liées à la mise en place du Plan Investissement Compétences. Ce plan est neutre budgétairement, puisqu'il sera, à terme, équilibré en recettes et en dépenses.

Les effets de la renégociation de la convention TER à mi-parcours trouvent une traduction concrète dès cette DM, avec une diminution de 11,3 M€ de dépenses de fonctionnement et 8,9 M€ en investissement sur ce volet ferroviaire. C'est une renégociation historique qui témoigne du dialogue constructif et combatif que nous menons avec l'opérateur SNCF. Cette convention dont le coût pour la collectivité régionale est diminué de manière substantielle, donne du souffle et apporte la preuve par l'exemple que notre Région est perçue comme un interlocuteur solide et ferme sur la bonne gestion pour un service public de qualité.

Pour le reste, les dépenses supplémentaires les plus significatives concernent l'attractivité et le rayonnement international avec des crédits complémentaires pour le 500<sup>ème</sup> anniversaire de la Renaissance qui sera, en 2019, un grand moment pour notre Région.

Ensuite, nous actons 1,3 M€ de crédits pour la recherche pour la mise en œuvre du Contrat de Plan Etat Région et du dispositif Ambition Recherche Développement 2020.

Enfin, concernant les ressources humaines, nous inscrivons 0,87 M€ supplémentaires liés à la décision de créer des emplois publics dans les lycées de la Région pour maintenir un service public d'éducation de qualité, menacé par la forte diminution des contrats aidés.

Cette décision modificative permet à la collectivité d'être agile et réactive pour répondre au plus près des besoins des territoires de notre région.

François BONNEAU.

# DECISION MODIFICATIVE N°1 2018

## SOMMAIRE

### **I – Présentation générale**

A – REPRISE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2017 .....	4
B – EQUILIBRE DE LA DM1 2018 .....	5
C – REPARTITION DES CP ET DES AP/AE PAR POLITIQUE .....	6

### **II – Présentation du budget primitif par politique**

A – INTERVENTIONS REGIONALES .....	8
STRATÉGIES ET SOLIDARITÉS TERRITORIALES, TRANSITION ECOLOGIQUE .....	9
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DE LA RECHERCHE, DE L'INNOVATION, ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE .....	15
TRANSPORTS ET MOBILITÉS DURABLES .....	22
FORMATION INITIALE, LYCÉES, APPRENTISSAGE ET VIE CITOYENNE ET PARTICIPATIVE .....	30
EUROPE .....	40
B - OPTIMISATION DES RESSOURCES .....	43
MOYENS GÉNÉRAUX DE L'ADMINISTRATION .....	44
MOYENS GÉNÉRAUX FINANCIERS .....	46
RESSOURCES HUMAINES .....	48

### **III – Décisions budgétaires 2018**

A – L'AFFECTATION DU RESULTAT 2017 : DECISIONS .....	51
A – Résultats de l'exercice 2017 .....	52
B – Affectation du résultat 2017 .....	52
B – APPROBATION DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2018 : DECISIONS .....	53
1 – LE VOTE PAR FONCTION .....	54
Approbation des balances au chapitre en crédits de paiement et AP/AE .....	54
Les AP et AE par fonction et par politique régionale .....	57
2 – LE VOTE DE L'ARCHITECTURE PAR POLITIQUE RÉGIONALE .....	60
3 – LES DISPOSITIONS DIVERSES .....	61
Admissions en non valeurs et créances éteintes .....	61
Modification des dates limite d'affectation pour les AP/AE .....	67
Annulations-clôture des AP/AE .....	68
Modification de libellés des AP/AE .....	70
Affectations .....	70

# **LES CONDITIONS GENERALES DE L'EQUILIBRE**

## A – Reprise des résultats de l'exercice 2017

### 1- Résultats de l'exercice 2017

Le résultat apparaissant au compte administratif, sur lequel porte la décision d'affectation, est le résultat cumulé de la section de fonctionnement constaté à la clôture de l'exercice.

**Le résultat de la section de fonctionnement** est constitué par le cumul de l'exercice 2017 (titres émis - mandats émis) et du résultat reporté 2016.

<b>Résultat de fonctionnement</b>	(A) Résultat N-1	(B) Résultat de l'exercice (titres moins mandats)	(A)+(B) Résultat à affecter
Recettes (réelles + ordre)	19 811 565,10	1 349 357 333,66	1 369 168 898,76
Dépenses (réelles + ordre)		1 147 579 914,60	1 147 579 914,60
Total	19 811 565,10	201 777 419,06	221 588 984,16

**Le résultat de la section de fonctionnement s'élève à 221 588 984,16 €**

**Le solde d'exécution de la section d'investissement** est constitué du solde des émissions de titres et de mandats de l'exercice 2017 et du résultat reporté 2016.

<b>Résultat d'investissement</b>	(A) Résultat N-1	(B) Résultat de l'exercice (titres moins mandats)	Résultat de la section d'investissement
Recettes (réelles + ordre)		577 976 930,58	577 976 930,58
Dépenses (réelles + ordre)	187 423 967,62	597 596 235,80	785 020 203,42
Total	-187 423 967,62	-19 619 305,22	-207 043 272,84

**Le résultat de la section d'investissement est de - 207 043 272,84 €.**

## **2- Affectation du résultat 2017**

Le résultat à affecter est le résultat de la section de fonctionnement constaté à 221 588 984,16 €.

Il permet de couvrir prioritairement le besoin de financement de la section d'investissement arrêté à - 207 043 272,84 €.

Il est proposé d'affecter le solde disponible, soit 14 545 711,32 € au financement de la section de fonctionnement (compte 002: excédent de fonctionnement reporté).

<b>Résultat de fonctionnement à affecter</b>	<b>221 588 984,16</b>	
Besoin de financement de la section d'investissement après correction	<b>-207 043 272,84</b>	(compte 1068)
<b>Solde après couverture du besoin de financement de la section d'investissement</b>	14 545 711,32	
Excédents de fonctionnement reportés	14 545 711,32	(compte 002)

## **B – Equilibre de la DM1 2018**

Le résultat net 2017 repris au budget supplémentaire 2018 s'établit à 14 545 711,32 €.

Le budget 2018 modifié est équilibré, en dépenses et en recettes, à hauteur de 2 800 206 €. La reprise de l'excédent 2017 permet une diminution de l'emprunt de 11 800 000 €

Par ailleurs, de nouvelles autorisations de programme sont proposées à hauteur de 87 905 085 € et 105 242 969 € pour les autorisations d'engagement.

## C – Répartition des CP et des AP/AE par politique

Le tableau ci-après vous présente, par politique, les crédits nouveaux ou redéployés, en dépense et en recette, les autorisations de programme et les autorisations d'engagement.

	BP 2018 (1)	DM1 2018 (2)	TOTAL DEPENSES 2018 (1+2)	BP 2018 (1)	DM1 2018 (2)	TOTAL RECETTES 2018 (1+2)	DM1 2018 AP-AE
<b>Investissement</b>	<b>473 134 100</b>	<b>-7 324 062</b>	<b>465 810 038</b>	<b>270 749 300</b>	<b>-13 222 333</b>	<b>257 526 967</b>	<b>87 905 085</b>
<b>SOLIDARITE TERRITORIALES, TRANSITION ECOLOGIQUE, STRATEGIES</b>	<b>79 513 100</b>	<b>0</b>	<b>79 513 100</b>	<b>60 000</b>	<b>0</b>	<b>60 000</b>	<b>-4 193 915</b>
TERRITOIRES SOLIDAIRES	75 040 000		75 040 000	0		0	
ENVIRONNEMENT	3 798 100		3 798 100	60 000		60 000	
TIC	480 000		480 000	0		0	
DCI	195 000		195 000	0		0	
<b>DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, DE LA RECHERCHE, DE L'INNOVATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE</b>	<b>66 232 600</b>	<b>-1 576 000</b>	<b>64 656 600</b>	<b>6 119 200</b>	<b>215 449</b>	<b>6 334 649</b>	<b>713 000</b>
ECONOMIE	35 651 100		35 651 100	6 119 200		6 119 200	
RECHERCHE	19 880 400	1 336 500	21 216 900	0		0	
ENS SUPERIEUR	6 377 500	-2 912 500	3 465 000	0	215 449	215 449	
TOURISME	3 993 600		3 993 600	0		0	
FORM PRO	330 000		330 000	0		0	
ORIENTATION	0		0	0		0	
<b>TRANSPORTS ET MOBILITES DURABLES</b>	<b>99 491 000</b>	<b>-5 200 000</b>	<b>94 291 000</b>	<b>31 000 000</b>	<b>350 000</b>	<b>31 350 000</b>	<b>71 771 000</b>
TRANSPORTS	99 491 000	-5 200 000	94 291 000	31 000 000	350 000	31 350 000	
<b>FORMATION INITIALE, LYCEES, APPRENTISSAGE ET VIE CITOYENNE</b>	<b>120 204 600</b>	<b>714 238</b>	<b>120 918 838</b>	<b>1 860 000</b>	<b>138 313</b>	<b>1 998 313</b>	<b>19 645 000</b>
LYCEES	97 797 400	394 238	98 191 638	1 850 000		1 850 000	
APPRENTISSAGE	10 000 000		10 000 000	0		0	
F2S	3 600 000	260 000	3 860 000	0		0	
CULTURE	7 083 100		7 083 100	10 000		10 000	
SPORTS	1 724 100	60 000	1 784 100	0	138 313	138 313	
VIE CITOYENNE	0		0	0		0	
<b>OPTIMISATION DES RESSOURCES</b>	<b>69 807 500</b>	<b>-1 262 300</b>	<b>68 545 200</b>	<b>185 115 700</b>	<b>-13 926 095</b>	<b>171 189 605</b>	<b>0</b>
Dont Communication			0	0		0	
Dont Moyens généraux de l'administration	3 162 500	137 700	3 300 200	0		0	
Dont Ressources humaines			0			0	
Dont Moyens généraux financiers	66 645 000	-1 400 000	65 245 000	185 115 700	-13 926 095	171 189 605	
dont remboursement en capital de la dette	56 645 000	-1 400 000	55 245 000			0	
dont réaménagement de la dette	10 000 000		10 000 000	10 000 000		10 000 000	
<b>EUROPE</b>	<b>37 885 300</b>	<b>0</b>	<b>37 885 300</b>	<b>46 594 400</b>	<b>0</b>	<b>46 594 400</b>	<b>-30 000</b>
fonds européens	37 885 300		37 885 300	46 574 400		46 574 400	
hors fonds européens	0		0	20 000		20 000	
<b>Fonctionnement</b>	<b>968 173 300</b>	<b>10 124 268</b>	<b>978 297 568</b>	<b>1 170 558 100</b>	<b>1 476 828</b>	<b>1 172 034 928</b>	<b>105 242 969</b>
<b>SOLIDARITE TERRITORIALES, TRANSITION ECOLOGIQUE, STRATEGIES</b>	<b>15 797 000</b>	<b>400 000</b>	<b>16 197 000</b>	<b>192 800</b>	<b>150 000</b>	<b>342 800</b>	<b>150 000</b>
TERRITOIRES SOLIDAIRES	4 500 000		4 500 000	0		0	
ENVIRONNEMENT	6 950 000		6 950 000	192 800		192 800	
TIC	3 147 000	400 000	3 547 000	0	150 000	150 000	
DCI	1 200 000		1 200 000	0		0	
<b>DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, DE LA RECHERCHE, DE L'INNOVATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE</b>	<b>128 508 700</b>	<b>14 110 375</b>	<b>142 619 075</b>	<b>13 360 000</b>	<b>8 610 763</b>	<b>21 970 763</b>	<b>27 700 682</b>
ECONOMIE	28 540 500		28 540 500	0		0	
RECHERCHE	7 482 500		7 482 500	0		0	
ENS SUPERIEUR	2 496 000		2 496 000	0		0	
TOURISME	3 977 100		3 977 100	0		0	
FORM PRO	83 480 500	14 110 375	97 590 875	13 360 000	8 610 763	21 970 763	
ORIENTATION	2 532 100		2 532 100	0		0	
<b>TRANSPORTS ET MOBILITES DURABLES</b>	<b>365 073 600</b>	<b>-10 582 000</b>	<b>354 491 600</b>	<b>16 895 100</b>	<b>350 000</b>	<b>17 245 100</b>	<b>71 500 000</b>
TRANSPORTS	365 073 600	-10 582 000	354 491 600	16 895 100	350 000	17 245 100	
<b>FORMATION INITIALE, LYCEES, APPRENTISSAGE ET VIE CITOYENNE</b>	<b>214 509 300</b>	<b>5 285 574</b>	<b>219 794 874</b>	<b>10 437 800</b>	<b>11 580</b>	<b>10 449 380</b>	<b>1 015 000</b>
LYCEES	58 329 600	2 493 250	60 822 850	9 997 800		9 997 800	
APPRENTISSAGE	83 850 000		83 850 000	300 000		300 000	
F2S	45 249 000	315 000	45 564 000	0		0	
CULTURE	22 617 800	2 477 324	25 095 124	140 000		140 000	
SPORTS	4 012 900		4 012 900	0	11 580	11 580	
VIE CITOYENNE	450 000		450 000	0		0	
<b>OPTIMISATION DES RESSOURCES</b>	<b>206 529 000</b>	<b>910 319</b>	<b>207 439 319</b>	<b>1 079 952 700</b>	<b>-7 645 515</b>	<b>1 072 307 185</b>	<b>0</b>
Dont Communication	4 010 000		4 010 000	0		0	
Dont Moyens généraux de l'administration	15 548 700	457 300	16 006 000	70 000		70 000	
Dont Ressources humaines	135 400 000	953 019	136 353 019	2 956 000		2 956 000	
Dont Moyens généraux financiers	51 570 300	-500 000	51 070 300	1 076 926 700	-7 645 515	1 069 281 185	
<b>EUROPE</b>	<b>37 755 700</b>	<b>0</b>	<b>37 755 700</b>	<b>49 719 700</b>	<b>0</b>	<b>49 719 700</b>	<b>4 877 287</b>
fonds européens	36 583 425		36 583 425	39 334 396		39 334 396	
hors fonds européens	1 172 275		1 172 275	10 385 304		10 385 304	
Reprise anticipé du résultat					14 545 711	14 545 711	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 441 307 400</b>	<b>2 800 206</b>	<b>1 444 107 606</b>	<b>1 441 307 400</b>	<b>2 800 206</b>	<b>1 444 107 606</b>	<b>193 148 054</b>
<i>AVEC Dette et AVEC fonds européens</i>							
Investissement	473 134 100	-7 324 062	465 810 038	270 749 300	-13 222 333	257 526 967	87 905 085
Fonctionnement	968 173 300	10 124 268	978 297 568	1 170 558 100	16 022 539	1 186 580 639	105 242 969
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 356 838 675</b>	<b>2 800 206</b>	<b>1 359 638 881</b>	<b>1 345 378 604</b>	<b>2 800 206</b>	<b>1 348 178 810</b>	<b>0</b>
<i>HORS réaménagement de la dette et HORS fonds européens</i>							
Investissement	425 248 800	-7 324 062	417 924 738	214 154 900	-13 222 333	200 932 567	
Fonctionnement	931 589 875	10 124 268	941 714 143	1 131 223 704	16 022 539	1 147 246 243	

**PRÉSENTATION DÉTAILLÉE  
DE LA DÉCISION MODIFICATIVE N°1**

## **A – Interventions régionales**

**STRATÉGIES ET SOLIDARITÉS TERRITORIALES,  
TRANSITION ECOLOGIQUE**

**LES DONNÉES FINANCIÈRES GLOBALES DU BUDGET**  
**STRATÉGIES ET SOLIDARITÉS TERRITORIALES,**  
**TRANSITION ECOLOGIQUE**

**AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET / OU D'ENGAGEMENT CRÉÉES OU  
MODIFIÉES A LA DM1**

	CREATIONS	MODIFICATIONS
Autorisations de programme	54 584,00	-4 248 498,74
Autorisations d'engagement	150 000,00	

**CRÉDITS DE PAIEMENT**

STRATEGIES ET SOLIDARITES TERRITORIALES, TRANSITION ECOLOGIQUE	DEPENSES		RECETTES	
	BP	DM1 2018	BP	DM1 2018
Investissement	79 513 100,00	0,00	60 000,00	0,00
Fonctionnement	15 797 000,00	400 000,00	192 800,00	150 000,00

**DÉTAIL PAR PROGRAMME**

**CONTRATS REGIONAUX D'AGGLOMERATION**

- Les autorisations de programme et d'engagement modifiées

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant BP	Ajustement DM1
AP	2008	1700		CR AGGLO 3G - TOURS	40 273 500,00	-5 790 082,84
AP	2010	1462		CR AGGLO ORLEANS 3G	40 042 700,00	-1 371 359,83

Les modifications correspondent à des clôtures d'AP relatives à des Contrats terminés.

**CONTRATS VILLE MOYENNE**

- Les autorisations de programme et d'engagement modifiées

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant BP	Ajustement DM1
AP	2011	1940		CONTRAT VILLE MOYENNE - VENDOME	1 080 000,00	-620,00

Les modifications correspondent à la clôture de l'AP du Contrat Ville moyenne de Vendôme.

## CONTRATS REGIONAUX DE PAYS

- Les autorisations de programme et d'engagement modifiées

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant BP	Ajustement DM1
AP	2009	1837		CRP VENDOMOIS 3G	6 241 000,00	-354 347,19
AP	2008	1831		CRP BEAUCE 3G	3 458 900,00	-92 889,59
AP	2011	1847		CRP VALENCAY 3G	5 055 900,00	-249 784,48
AP	2009	1836		CRP SANCERRE SOLOGNE 3G	5 682 700,00	-233 393,45

Les modifications correspondent à des clôtures d'AP relatives à des Contrats terminés.

## CONTRATS REGIONAUX DE SOLIDARITE TERRITORIALE

- Les autorisations de programme et d'engagement modifiées

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant BP	Ajustement DM1
AP	2013	1876		CRST PAYS BOURGES	8 562 000,00	-3 020 080,00
AP	2015	1731		CRST SANCERRE SOLOGNE	7 730 500,00	-544 000,00
AP	2015	1892		CRST LOIRE VAL D'AUBOIS	5 774 500,00	-91 500,00
AP	2017	1493		CRST PAYS LOIRE TOURAINE	14 905 550,00	595 950,00
AP	2017	1494		CRST PAYS DE VIERZON	10 914 000,00	9 664 000,00
AP	2013	1713		CRST TOURS	43 483 300,00	-459 000,00

Les modifications sont essentiellement dues à des évolutions des périmètres de contractualisation ou à des ajustements de montants suite à la validation du Contrat.

- CRST Bourges-Vierzon : Il est proposé de renommer l'AP du CRST Pays de Vierzon et de la porter de 10 914 000 € à 20 578 000 €, soit + 9 664 000 € en raison d'une part de l'intégration du Pays de Bourges, d'autre part de l'élargissement de ce grand périmètre à 13 nouvelles communes en provenance du Pays Sancerre Sologne
- CRST Pays de Bourges : Le CRST s'achève avant la fin et peut être ramené de 8 562 000 € à 5 541 920 € correspondant aux crédits engagés, soit - 3 020 080 €
- CRST Sancerre Sologne : ramené de 7 730 500 € à 7 186 500 €, soit 544 000 €
- CRST Loire Touraine : L'AP initiale a été sous-estimée, suite à une erreur matérielle, elle doit être portée à 15 501 500 €, soit + 595 950 €
- CRST Tours Métropole : ajustement au montant du contrat, soit - 459 000 €
- CRST Loire Val d'Aubois : ajustement au montant du contrat, soit - 91 500 €

## HEBERGEMENT ET LOGEMENT SPECIFIQUE

- Les autorisations de programme et d'engagement modifiées

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant BP	Ajustement DM1
AP	2009	1772		RENOVATION URBAINE : ENVELOPPE DE SOLIDARITE	8 816 000,00	-566 635,88

La modification concerne la clôture de l'AP « Rénovation urbaine : enveloppe de solidarité » qui avait été activée hors Contrats pour les programmes de Rénovation Urbaine de Blois, Chartres et Châteaudun.

## PROJETS STRUCTURANTS D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRES

- Les autorisations de programme et d'engagement créées

n° Enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Total AP avant DM1	Ajustement DM1 2018
AP	2018	2169	31/12/2019	SIGNALISATION TOURISTIQUE AUTOROUTE A20		54 584,00

Afin de contribuer, dans le cadre d'une convention particulière Etat/Région/Département, au financement de la signalisation touristique implantée sur l'autoroute A20 dans sa traversée du département du Cher, il est nécessaire de créer une AP à hauteur de 54 584 €.

- Les autorisations de programme et d'engagement modifiées

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant BP	Ajustement DM1
AP	2008	7204		VT - PROJETS STRUCTURANTS CPER 2007-2013	8 450 000,00	-827 892,15

La modification correspond à la clôture de l'AP « projets structurants » du CPER 2007-2013.

## TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

- Les autorisations de programme et d'engagement modifiées

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant BP	Ajustement DM1
AP	2011	7300		GP - ADEME ENERGIES RENOUVELABLES	624 395,69	-111 694,82
AP	2013	7300		GP - ADEME ENERGIES RENOUVELABLES	998 600,12	-320 000,00
AP	2009	7300		GP - ADEME ENERGIES RENOUVELABLES	723 105,93	-65 000,00
AP	2013	7302		GP - ADEME EMERGENCE DE LA DEMANDE	80 480,95	-433,50
AP	2013	1952		MAITRISE DE L'ENERGIE ET DES ENERGIES RENOUVELABLES	181 223,42	-5 819,31

Les diminutions sont liées à la clôture d'anciennes lignes.

## GESTION DE L'EAU

- Les autorisations de programme et d'engagement modifiées

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant BP	Ajustement DM1
AP	2009	7307		VT - AGENCE DE L'EAU - APPELS A PROJETS ECONOMIE D'EAU	368 737,55	-50 000,00
AP	2008	7308		VT- CONTRAT DE BASSIN DE LA CISSE - CPER 2007-2013	651 735,01	-23 544,00
AP	2008	7309		VT - CONTRAT DE BASSIN DU BEUVRON - CPER 2007-2013	638 787,10	-18 729,00

Les diminutions sont liées à la clôture d'anciennes lignes.

## **SENSIBILISATION ET PRESERVATION DES RESSOURCES**

- Les autorisations de programme et d'engagement créées

n° Enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Total AP avant DM1	Ajustement DM1 2018
AE	2018	2418	31/12/2020	SANTE ENVIRONNEMENT		150 000,00

Il est proposé la création d'une AE « santé-environnement » de 150 000 € pour la réalisation d'une étude relative aux perturbateurs endocriniens (vœu de la Région en session de juin 2017). Les crédits de paiement ne seront sollicités qu'en 2019 et 2020.

## **PATRIMOINE NATUREL ET BIODIVERSITE**

- Les autorisations de programme et d'engagement modifiées

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant BP	Ajustement DM1
AP	2011	1146		RNR MARAIS DE TALIGNY (37)	45 600,00	-717,18
AP	2013	1148		RNR PONTLEVOY	85 000,00	-2 685,00
AP	2010	1115		RNR VALLE DES CAILLES (28)	54 503,76	-653,39
AP	2011	1330		AAP BIODIVERSITE 2011	203 111,15	-26 000,00
AP	2015	1330		BIODIVERSITE 2015	134 887,23	-5 000,00

Les diminutions sont liées à la clôture d'anciennes lignes.

## **PLAN LOIRE GRANDEUR NATURE**

- Les autorisations de programme et d'engagement modifiées

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant BP	Ajustement DM1
AP	2016	7914		CPIER 2007-2013-OUVRAGES DOMANIAUX 2016	840 000,00	-276 587,13

Les diminutions sont liées à la clôture d'anciennes lignes.

## **TIC ET DEVELOPPEMENT DES USAGES**

- Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		BP	DM1 2018	BP	DM1 2018
TIC ET DEVELOPPEMENT DES USAGES	Investissement	480 000,00	0,00	0,00	0,00
	Fonctionnement	697 000,00	400 000,00	0,00	150 000,00

Les demandes de crédits sont motivées par deux opérations qui doivent se dérouler en 2018, le salon national Vivatechnology (mai) et le salon régional du numérique (octobre).

Pour le salon Vivatechnology, la demande est de 0,210 M€ en dépenses et de 0,150 M€ en recettes. Le BP 2018 prévoyait 0,150 M€ pour financer une partie du contrat signé avec

Vivatech. Le montant total de ce contrat est de 0,300 M€ HT et de 0,360 M€ TTC. Il faut donc prévoir l'abondement supplémentaire de 0,210 M€. En outre, les partenaires régionaux (métropoles, agglomérations, Conseil départemental de Loir-et-Cher) qui seront présents sur l'espace Centre-Val de Loire ont été invités à contribuer à hauteur de 0,150 M€. Il est proposé d'inscrire cette somme en recettes.

Pour le salon régional dédié Numérique, le BP 2018 prévoyait 0,150 M€ pour financer une partie du salon régional. A ce jour, le plan de financement prévisionnel identifie un besoin d'abondement de 0,190 M€.

**DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DE LA RECHERCHE, DE  
L'INNOVATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

# LES DONNÉES FINANCIÈRES GLOBALES DU BUDGET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DE LA RECHERCHE, DE L'INNOVATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

## AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET / OU D'ENGAGEMENT CRÉÉES OU MODIFIÉES A LA DM1

	CREATIONS	MODIFICATIONS
Autorisations de programme		713 000,00
Autorisations d'engagement	13 614 950,00	14 085 732,00

## CRÉDITS DE PAIEMENT

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, DE LA RECHERCHE, DE L'INNOVATION, ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	DEPENSES		RECETTES	
	BP	DM1 2018	BP	DM1 2018
Investissement	66 232 600,00	-1 576 000,00	6 119 200,00	215 448,64
Fonctionnement	128 508 700,00	14 110 375,00	13 360 000,00	8 610 763,30

## DÉTAIL PAR PROGRAMME

### PROMOTION DE L'ARTISANAT

- Les autorisations de programme et d'engagement modifiées

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant BP	Ajustement DM1
AE	2018	1791		ACTIONS DE VALORISATION	50 000,00	150 000,00

Concernant l'action Artisanales de Chartres financée sur la ligne Actions de valorisation, afin de compenser la subvention précédemment dotée par les Départements, mais aussi afin de financer le programme Artischool précédemment financé sur des lignes de l'Action Educative et Apprentissage, l'AE doit être augmentée de 150 000 € pour atteindre 200 000 € (la ligne Actions de valorisation étant à 50 000€ d'AE avec 50 000 € de crédits de paiement). Les crédits de paiement pour l'année 2018 restent toutefois inchangés.

### ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

- Les autorisations de programme et d'engagement créées

n° Enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Total AP avant DM1	Ajustement DM1 2018
AE	2018	2601	31/12/2019	MISE EN OEUVRE ACTIONS NOUVELLES ESS		500 000,00

« La stratégie régionale de l'ESS » débattue en assemblée plénière de juin 2018 doit marquer la volonté régionale d'une politique innovante et ambitieuse pour l'économie sociale et solidaire en région Centre-Val de Loire.

De nombreuses mesures et nouveaux dispositifs vont pouvoir être déployés pour favoriser le développement de cette économie et doivent pouvoir être amorcés dès 2018 (Incubateur d'innovation sociale, Appel à projets, Pass création ESS...).

Il est donc proposé de créer une nouvelle ligne avec une AE en 2018 de 500 000 €. Cette AE trouvera alors sa traduction en CP au budget primitif 2019 en privilégiant autant que possible le redéploiement de crédits de paiement.

### **DÉVELOPPEMENT ET ADAPTATION DES ENTREPRISES INDUSTRIELLES ET DE SERVICES**

- Les autorisations de programme et d'engagement créées

n° Enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Total AP avant DM1	Ajustement DM1 2018
AE	2018	2602	31/12/2019	GPECT - GESTION PREVISION. DES EMPLOIS&DES COMPETENCES TERRI		450 000,00

En région, et cela dès 2018, de nombreux projets de GPECT vont devoir être amorcés. Il est donc proposé qu'une ligne budgétaire dédiée soit créée dès 2018 pour un montant d'AE de 450 000 €. Cette AE trouvera sa traduction en crédits de paiement de la façon suivante (redéploiement des crédits de paiement du CAP Formation) : 2018 : 150 000 € / 2019 : 150 000 € / 2020 : 150 000 €.

### **DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE**

- Les autorisations de programme et d'engagement modifiées

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant BP	Ajustement DM1
AE	2016	1644		ANIMATION ET APPUI AUX PROJETS DE FILIERES BIOLOGIQUES	3 522 000,00	364 132,00
AE	2014	1275		CAP CONVERSION	1 155 000,00	161 000,00

Besoin de revalorisation de 364 132 € de l'AE pour pouvoir correspondre aux phasages des crédits de paiement jusqu'en 2021.

Besoin de revalorisation de 161 000 € de l'AE pour pouvoir correspondre aux phasages des crédits de paiement jusqu'en 2021.

### **CAP FILIÈRES**

- Les autorisations de programme et d'engagement modifiées

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant BP	Ajustement DM1
AP	2014	1265		CAP FILIERES - MATERIEL	6 910 000,00	1 843 000,00

Ces aides CAP filières servent à financer les investissements des exploitations agricoles. Elles viennent en contrepartie nationale des dossiers d'investissements productifs aidés par le FEADER. Compte tenu du délai de négociation de la future PAC post 2020, une revalorisation de 1 843 000 € de cette AP est demandée pour pouvoir prendre en charge des dossiers après 2020.

## **DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE EN RÉGION**

- Les autorisations de programme et d'engagement modifiées

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant BP	Ajustement DM1
AE	2018	1594		COLLOQUES ET PROGRAMMES D'ETUDES	80 000,00	41 500,00
AE	2018	1596		INSTITUT EUROPEEN D'HISTOIRE DE L'ALIMENTATION	210 000,00	126 000,00
AE	2018	1597		CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE	350 000,00	85 000,00
AE	2018	1598		CANCEROPOLE GRAND OUEST	150 000,00	75 000,00

- Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		BP	DM1 2018	BP	DM1 2018
DEVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE EN REGION	Investissement	19 880 400,00	1 336 500,00	0,00	0,00
	Fonctionnement	6 822 500,00	0,00	0,00	0,00

Le décalage en 2018 de certains paiements qui avaient été prévus en 2017 et l'avancement attendu en 2018 des programmes de recherche financés dans le cadre du Contrat de Plan Etat Région et du dispositif Ambition Recherche Développement 2020 nécessitent d'abonder les crédits de paiement 2018 d'un montant total de 1 336 500 €.

## **PARTENARIATS RECHERCHE ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

- Les autorisations de programme et d'engagement modifiées

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant BP	Ajustement DM1
AE	2018	1503		PARTENARIAT REGION UNIVERSITES	750 000,00	38 000,00

Suite au non reports d'engagements 2017 sur ce dispositif géré précédemment hors AE et afin de pouvoir procéder au mandatement, il est proposé d'abonder l'AE de 38 000 €.

## **IMMOBILIER ET EQUIPEMENT UNIVERSITAIRE**

- Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		BP	DM1 2018	BP	DM1 2018
IMMOBILIER ET EQUIPEMENT UNIVERSITAIRE	Investissement	5 812 500,00	-2 912 500,00	0,00	215 448,64

La prise en compte des évolutions des calendriers de mise en œuvre de certaines opérations du CPER (Ecole Polytechnique Universitaire sur le site de Grandmonts à Tours, restauration universitaire sur le campus d'Orléans-la-Source) permet de réduire le montant des crédits de paiement 2018 de 2 912 500 €.

Par ailleurs, il est proposé d'inscrire une recette de 215 448,64 € correspondant au trop-perçu par le Conseil départemental du Loiret pour la construction de l'IUT d'Orléans (phases 2 et 3).

## **PROMOTION ET ANIMATION TOURISTIQUE**

- Les autorisations de programme et d'engagement modifiées

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant BP	Ajustement DM1
AP	2015	37218		CG37 DOMAINE DE CANDE	2 000 000,00	-1 200 000,00
AE	2018	1218		FLEURISSEMENT	50 000,00	10 000,00

L'AP Domaine de Candé est réduite de 1,2 M€ car le projet est revu à la baisse par le Département (convention Région/Département 37).

Il est nécessaire d'abonder l'AE fleurissement à hauteur de 10 000 € afin de pouvoir payer le solde de la convention 2017 et l'acompte de la convention 2018. Le montant nécessaire a été prélevé sur l'enveloppe CRT.

## **ITINERANCES DOUCES**

- Les autorisations de programme et d'engagement modifiées

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant BP	Ajustement DM1
AP	2015	37214		CG37 VELOURTE VOIES VERTES CHER A VELO	720 000,00	70 000,00

Il est proposé une augmentation de l'AP VELOURTE VOIES VERTES CHER A VELO à hauteur de 70 000 € afin de tenir compte de l'augmentation du coût de l'opération sur la Tranche 2, Azay-sur-Cher/Veretz.

## **FORMATION PROFESSIONNELLE ET ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI**

- Les autorisations de programme et d'engagement créées

n° Enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Total AP avant DM1	Ajustement DM1 2018
AE	2018	1978	31/12/2019	PIC 2018 POLE EMPLOI		12 664 950,00

- Les autorisations de programme et d'engagement modifiées

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant BP	Ajustement DM1
AE	2016	0925		REMUNERATIONS 2017 2020	104 000 000,00	3 897 600,00
AE	2018	0577		CHEQUES FORMATION 2018	1 500 000,00	1 670 000,00
AE	2016	0573		FINANCEMENT DES PARCOURS DES DEMANDEURS D'EMPLOIS 2017	160 000 000,00	7 500 000,00

- Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		BP	DM1 2018	BP	DM1 2018
FORMATION PROFESSIONNELLE ET ACCOMP. VERS L'EMPLOI	Investissement	80 000,00	0,00	0,00	0,00
	Fonctionnement	80 769 500,00	14 110 375,00	13 360 000,00	8 610 763,30

L'Assemblée Plénière, réunie le 22 février 2018, a validé la proposition d'engagement de la Région Centre – Val de Loire dans la mise en œuvre en 2018 du Plan Investissement dans les Compétences proposé par l'Etat.

En 2015 (année de référence retenue par l'Etat), la Région Centre – Val de Loire et Pôle Emploi ont respectivement enregistré 12 325 et 6 910 entrées sur les actions de formation

professionnelle qu'ils ont déployées en faveur des demandeurs d'emploi, soit un total de 19 235 entrées.

La déclinaison régionale de l'amorçage du PIC en 2018 porte sur la mise en œuvre de 6 050 entrées supplémentaires (*par rapport à l'année 2015 retenue comme exercice de référence par l'Etat*). L'objectif global 2018 sera donc de 25 285 entrées en formation.

Sur les 6 050 entrées supplémentaires, la Région prévoit d'en réaliser directement 2 600 et de confier la réalisation à Pôle Emploi de 3 450 d'entre elles.

La participation financière prévisionnelle de l'Etat s'élève à hauteur de 25 732 550 € (prise en charge des 6 050 entrées supplémentaires sur la base d'un coût moyen par place de 4 253 €).

En s'appuyant notamment sur les enseignements et conclusions des « Cordées du territoire » organisées fin 2017, les entrées supplémentaires « Région » porteront sur des formations pré-qualifiantes et qualifiantes / certifiantes déployées dans le cadre :

- des « Parcours métiers » et du Fonds Réactif Emploi-Formation 2018,
- des aides individuelles à la formation « Chèques formation ».

Les dépenses porteront sur les frais pédagogiques liés à la mise en œuvre des actions ainsi que sur la rémunération et les droits connexes octroyés aux stagiaires. Le montant prévisionnel des dépenses pour les entrées « Région » s'élève à 13 067 600 € (2 600 entrées x 5 026 €).

Les entrées confiées à Pôle Emploi concerneront quant à elles des actions de « Français Langue Etrangère », de remise à niveau ainsi que des formations pré-qualifiantes, qualifiantes / certifiantes complémentaires à celles envisagées par la Région.

La Région versera à Pôle Emploi la part liée à la réalisation de ces 3 450 entrées soit la somme de 12 664 950 € (3 450 entrées x 3 671 €).

Le Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels (FPSPP) prévoit, par ailleurs, d'accompagner la Région dans la mise en œuvre des parcours de formation en faveur des demandeurs d'emploi dès lors que les actions suivies sont éligibles au Compte Personnel de Formation.

Il propose pour 2018 une participation financière maximale de 1 469 221 €.

Celle-ci permettrait de refinancer les heures CPF :

- acquises depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 et mobilisées par le demandeur d'emploi dans le cadre du suivi d'une formation financée par la Région (et éligible au CPF),
- au titre d'un « abondement complémentaire dans la limite de 500 heures pour les demandeurs d'emploi âgés de 50 à 54 ans »,
- dans le cadre d'un « abondement de minimum 100 heures perçu par les salariés suite au refus d'une modification du contrat de travail résultant de la négociation d'un accord d'entreprise, dans le cadre d'une mobilisation par un titulaire en situation de demande d'emploi ».

En dépenses, il est proposé :

- d'augmenter l'autorisation d'engagement « CHEQUES FORMATION 2018 » d'un montant de 1 670 000 €, de la doter de 617 900 € en crédits de paiement et de procéder à l'affectation des crédits ;

- d'augmenter l'autorisation d'engagement « REMUNERATIONS 2017-2020 » de 3 897 600 €, de la doter de 2 885 000 € en crédits de paiement et de procéder à l'affectation des crédits ;
- d'augmenter l'autorisation d'engagement « PARCOURS VERS LA QUALIFICATION ET L'EMPLOI » d'un montant de 7 500 000 €, de la doter de 4 275 000 € en crédits de paiement et de procéder à l'affectation des crédits ;
- de créer l'autorisation d'engagement « PIC 2018 POLE EMPLOI » d'un montant de 12 664 950 €, de la doter de 6 332 475 € en crédits de paiement et de procéder à l'affectation des crédits.

En recettes, il est proposé d'inscrire :

- le 1<sup>er</sup> versement de la recette de l'Etat à percevoir en 2018 au titre de l'amorçage du PIC : 7 719 765 € ;
- le 1<sup>er</sup> versement de la recette du Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels à percevoir en 2018 au titre du Compte Personnel de Formation : 440 766 €.
- Le solde de la recette AGEFIPH 2017 : 450 232 €

### **SERVICE PUBLIC REGIONAL DE L'ORIENTATION (SPRO)**

- Les autorisations de programme et d'engagement modifiées

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant BP	Ajustement DM1
AE	2018	1917		ORIENTATION - VALORISATION DES METIERS	537 970,00	-32 500,00

Il est proposé une minoration d'un montant de 32 500 € de l'AE « orientation-valorisation des métiers » pour acter la fin du financement, au titre du budget Orientation, de l'espace Arti school (artisanales de Chartres) et du salon des métiers d'art.

## **TRANSPORTS ET MOBILITÉS DURABLES**

## LES DONNÉES FINANCIÈRES GLOBALES DU BUDGET TRANSPORTS ET MOBILITÉS DURABLES

### AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET / OU D'ENGAGEMENT CRÉÉES OU MODIFIÉES A LA DM1

	CREATIONS	MODIFICATIONS
Autorisations de programme	70 250 000,00	1 521 000,00
Autorisations d'engagement	26 320 000,00	45 180 000,00

### CRÉDITS DE PAIEMENT

TRANSPORTS ET MOBILITES DURABLES	DEPENSES		RECETTES	
	BP	DM1 2018	BP	DM1 2018
Investissement	99 491 000,00	-5 200 000,00	31 000 000,00	350 000,00
Fonctionnement	365 073 600,00	-10 582 000,00	16 895 100,00	350 000,00

## DÉTAIL PAR PROGRAMME

### **TRANSPORT ROUTIER DE VOYAGEURS**

- Les autorisations de programme et d'engagement créées

n° Enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Total AP avant DM1	Ajustement DM1 2018
AE	2018	1284	31/12/2022	MOBILIER URBAIN (ENTRETIEN/MAINTENANCE) 2018-2022		850 000,00
AE	2018	2255	31/12/2021	CONVENTIONS AO2 SCOLAIRES		24 000 000,00

- Les autorisations de programme et d'engagement modifiées

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant BP	Ajustement DM1
AE	2018	1536		TRANSFERT AGGLO VENDOME	10 500 000,00	45 000 000,00
AP	2018	2224		TRANSFERT DEPARTEMENT POINT ARRET ROUTIER	1 000 000,00	200 000,00

- Les crédits de paiement

TRANSPORT ROUTIER DE VOYAGEURS	DEPENSES		RECETTES	
	BP	DM1 2018	BP	DM1 2018
Investissement	725 000,00	0,00	0,00	350 000,00
Fonctionnement	138 398 556,00	277 000,00	5 075 100,00	350 000,00

Dans le cadre de sa nouvelle compétence, la Région a récupéré des Départements la propriété des poteaux signalant les points d'arrêt. Elle devra en réaliser l'entretien et la pose de nouveaux équipements, qui seront mutualisés avec celui de son parc d'abribus TER, et avec celui des abribus qui lui sont mis à disposition (notamment en Indre-et-Loire). Un nouveau marché, prenant la suite du marché dédié au mobilier TER, sera engagé à cet effet dans le courant de l'été 2018. Par souci de lisibilité, il est proposé de créer une nouvelle autorisation d'engagement (AE) de 0,850 M€.

Lors de la construction budgétaire, les montants versés aux Autorités Organisatrices de la Mobilité dans le cadre de conventionnements, tant pour les services réguliers que les

services scolaires qui auraient été transférés à l'occasion de leur prise de nouvelles compétences, étaient intégrés dans les lignes « Transfert Département ».

La mise en œuvre du transfert de compétence de la Région à l'Agglomération des Territoires Vendômois avait conduit à créer une nouvelle AE de 10,5 M€.

Il est proposé, par souci de clarté, de revaloriser cette AE de 45 M€, pour y affecter l'ensemble des versements, y compris passés, aux Autorités Organisatrices de la Mobilité liés à un transfert de compétence.

Il est par ailleurs proposé d'abonder de 0,200 M€ l'autorisation de programme (AP) relative à la fourniture et pose de mobilier urbain sur la période 2018-2022, compte-tenu de l'ampleur des demandes, que l'attribution d'un nouveau marché permettra de satisfaire.

Afin de permettre une meilleure lisibilité du budget lié aux dessertes routières, il est proposé de créer une autorisation d'engagement « Conventions AO2 scolaires » dédiée à ces conventions, aujourd'hui incluses dans la ligne « Transfert Département Scolaire ». Cette ligne est d'un montant de 24M€ pour 4 années pleines. L'affectation de la ligne « Transfert Département Scolaire » est diminuée en conséquence.

L'actualisation des indices des contrats de transport routier des lignes TER conduisent, par rapport aux prévisions, à solliciter un abondement des crédits de paiement de 0,277 M€ en 2018.

Concernant les recettes, le Conseil d'Administration du Syndicat Mixte de Coordination des Transports Collectifs d'Eure-et-Loir du 12 avril a adopté son budget, prévoyant :

- une recette de 0,350 M€ en fonctionnement au bénéfice de la Région pour la réalisation d'une offre routière REMI existante permettant de se rabattre sur le réseau ferroviaire régional.
- une recette de 0,350 M€ en investissement au bénéfice de la Région pour financer la part régionale de la réalisation d'une vente unifiée de titres ferroviaires et routiers interurbains et urbains en gare de Chartres.

Il est donc proposé d'acter ces recettes dans le budget.

### **COMPENSATION REGIONALE DES TARIFICATIONS TER**

- Les autorisations de programme et d'engagement modifiées

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant BP	Ajustement DM1
AE	2018	2237		SUIVI AIDE TRANSPORT PRÉ BAC	20 000,00	-20 000,00

L'instruction des demandes d'aide au transport pour les élèves internes, qui consiste à apporter aux familles un remboursement des frais de transports en commun engagés jusqu'à 25€ pour ces élèves, est finalement traitée directement par le prestataire déjà en charge du traitement des aides Mobillico, par un avenant au contrat. L'AE peut donc être clôturée.

### **ACQUISITION, RENOUELEMENT DES MATERIELS ROULANTS**

- Les autorisations de programme et d'engagement créées

n° Enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Total AP avant DM1	Ajustement DM1 2018
AP	2018	2239	31/12/2021	REGIOLIS HYBRIDES		500 000,00

- Les autorisations de programme et d'engagement modifiées

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant BP	Ajustement DM1
AP	2017	1535		COMPTEURS VOYAGEURS LOGICIEL	95 000,00	15 000,00
AP	2018	1436		EXPLOITATION DES COMPTEURS VOYAGEURS	524 000,00	76 000,00

- Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		BP	DM1 2018	BP	DM1 2018
ACQUISITION, RENOUVELLEMENT DES MATERIELS ROULANTS	Investissement	59 861 000,00	150 000,00	31 000 000,00	0,00
	Fonctionnement	9 708 000,00	0,00	7 158 000,00	0,00

La Région souhaite s'engager dans une politique ambitieuse en termes de limitation des émissions de gaz à effet de serre de son parc de matériel roulant : à ce titre, elle souhaite s'associer à l'expérimentation d'un matériel ferroviaire hybride, portée avec le constructeur Alstom et SNCF, de laquelle 3 Régions sont déjà partenaires. Si cette expérimentation est concluante, les 3 rames Régiolis déployées d'ici fin 2018 en Centre-Val de Loire, sur la desserte entre Bourges et Montluçon, pourraient alors être adaptées en ce sens, et bénéficier à ce titre de coûts de fonctionnement et de maintenance réduits.

Une AP est donc créée pour la participation de la Région à l'expérimentation, à hauteur de 0,500 M€.

L'AP relative à la mise en place d'un logiciel de traitement des données issues des comptages automatiques des voyageurs à bord des rames ferroviaires est augmentée de 15 000 € pour permettre de finaliser le projet d'ici fin 2018.

L'AE associée à son exploitation est revalorisée de 76 000 €.

La création de l'AP relative à l'expérimentation d'une rame ferroviaire hybride s'accompagne d'une valorisation des CP à hauteur de 0,150 M€.

## INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES

- Les autorisations de programme et d'engagement créées

n° Enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Total AP avant DM1	Ajustement DM1 2018
AP	2018	2244	31/12/2023	CHARTRES COURTALAIN - PHASE 2		14 000 000,00
AP	2018	2247	31/12/2020	TOURS CHINON		5 500 000,00
AP	2018	2249	31/12/2021	TRAVAUX DOURDAN LA MEMBROLLE - PHASE 1		12 500 000,00
AP	2018	2248	31/12/2023	REMISE A NIVEAU BOURGES MONTLUCON - SIGNALISATION		37 000 000,00

- Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		BP	DM1 2018	BP	DM1 2018
INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES	Investissement	17 084 110,00	2 470 000,00	0,00	0,00

Face à la situation dégradée des « petites lignes » sur notre territoire, et à la suite de la communication présentée en assemblée plénière du 16 mai, il est proposé d'ouvrir de nouvelles AP afin de permettre le cofinancement à 50% avec l'Etat du renouvellement des infrastructures permettant la sauvegarde des lignes suivantes :

- Création d'une AP de 5,5 M€ pour la ligne Tours-Chinon,

- Création d'une AP de 12,5 M€ pour la partie en région Centre-Val de Loire de la ligne Paris-Dourdan-Tours via Châteaudun et Vendôme,
- Création d'une AP de 37 M€ pour la partie en région Centre-Val de Loire de la ligne Bourges-Montluçon,
- Création d'une AP de 14 M€ pour la 2<sup>ème</sup> phase de travaux sur la ligne Chartres-Courtalain

Pour faire face aux besoins urgents sur les « petites lignes », les évolutions suivantes sur les CP sont proposées :

- Augmentation de 0,970 M€ des CP pour la première phase de travaux sur la ligne Chartres-Courtalain, conformément à la décision prise début 2017 de cofinancer ces travaux à 50% avec l'Etat
- La création de l'AP sur la ligne Tours-Chinon s'accompagne d'un besoin de valorisation des CP à hauteur de 0,500 M€
- Le besoin de travaux immédiats sur la ligne Tours-Loches s'accompagne d'une augmentation des CP de 1 M€

### AMÉNAGEMENT, RÉNOVATION DES QUAIS ET DES GARES

- Les autorisations de programme et d'engagement modifiées

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant BP	Ajustement DM1
AP	2017	1479		AMENAGEMENT GARE LAMOTTE BEUVRON	240 000,00	120 000,00
AP	2018	2233		QUAIS DE FERRIERES	1 400 000,00	110 000,00

- Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		BP	DM1 2018	BP	DM1 2018
AMENAGEMENT, RENOVATION DES QUAIS ET DES GARES	Investissement	14 487 890,00	-8 920 000,00	0,00	0,00
	Fonctionnement	140 000,00	0,00	0,00	0,00

L'abondement à hauteur de 0,120 M€ de l'AP relative à l'aménagement de la gare de Lamotte Beuvron correspond à la prise en compte de l'augmentation de fréquentation de cette gare qui lui permet de bénéficier d'un financement régional plus important au titre de la politique régionale des gares prioritaires.

L'augmentation à hauteur de 0,110 M€ de l'autorisation de programme relative à l'aménagement des quais de la gare de Ferrières-Fontenay permet de prendre en charge les surcoûts du projet constatés par SNCF Réseau.

La revoyure de la convention TER 2014-2020, approuvée en assemblée plénière du 16 mai, a prévu une exigence très renforcée vis-à-vis de la SNCF, en particulier sur la lutte contre la fraude. A ce titre, la SNCF est désormais soumise à une obligation de résultat, au risque dans le cas contraire d'être pénalisée financièrement.

Par ailleurs, les hypothèses sous-jacentes du modèle économique de l'installation d'aménagement de contrôles d'accès automatiques dans plusieurs gares apparaissent non stabilisées à ce jour.

Il est donc proposé de ne plus prévoir de CP en 2018 sur ces installations, soit une réduction au total de CP de 8,920 M€.

## SERVICES TER

- Les autorisations de programme et d'engagement créées

n° Enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Total AP avant DM1	Ajustement DM1 2018
AE	2018	1184	31/12/2022	CONVENTION TOURS BRESSUIRE		1 000 000,00
AE	2018	2250	31/12/2019	TEST WIFI EN LIGNE		70 000,00

- Les autorisations de programme et d'engagement modifiées

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant BP	Ajustement DM1
AE	2017	1481		CONTROLE QUALITE TER	500 000,00	100 000,00

- Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		BP	DM1 2018	BP	DM1 2018
SERVICES TER	Fonctionnement	208 901 390,00	-11 359 000,00	4 600 000,00	0,00

Le renouvellement d'ici fin 2018 de la convention avec les Régions Pays de la Loire et Nouvelle Aquitaine pour l'exploitation de la ligne Tours-Bressuire, jusqu'en 2022, nécessite l'ouverture d'une nouvelle AE de 1M€.

Enfin, pour préparer la définition des modalités de déploiement d'un service Wifi à bord des véhicules du réseau régional de mobilité, il apparaît nécessaire de mesurer la qualité de connexion et son évolution pour les différents opérateurs, afin de proposer aux voyageurs une expérience satisfaisante : il est prévu une nouvelle AE de 70 000 €.

L'extension des contrôles qualité sur les TER aux lignes TET reprises par la Région pour la période 2018-2021 nécessite d'augmenter l'AE de 100 000 €.

La négociation de la revoiture de la convention TER 2014-2020, associée à l'intégration des 3 lignes TET reprises par la Région, a permis d'obtenir de la SNCF des avancées substantielles sur le montant financier de la compensation de la Région.

De ce fait, il est proposé une diminution des CP à hauteur des économies obtenues par rapport à l'inscription au budget primitif, soit pour un montant de 11 409 000 €.

Par ailleurs, la création de l'AE relative à la mesure de la connexion mobile sur les axes du réseau régional de mobilité s'accompagne d'un besoin des CP à hauteur de 50 000 €.

## INTERMODALITÉ ET CIRCULATIONS DOUCES

- Les autorisations de programme et d'engagement créées

n° Enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Total AP avant DM1	Ajustement DM1 2018
AE	2018	2251	31/12/2021	AMO DEPLOIEMENT BILLETTEQUE INTERURBAINE		400 000,00

- Les autorisations de programme et d'engagement modifiées

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant BP	Ajustement DM1
AE	2018	2243		FONCTIONNEMENT BILLETTIQUE SCOLAIRE	1 000 000,00	100 000,00
AP	2018	2234		EQUIPEMENT BILLETTIQUE SCOLAIRE	2 000 000,00	1 000 000,00

- Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		BP	DM1 2018	BP	DM1 2018
INTERMODALITE ET CIRCULATIONS DOUCES	Investissement	2 143 000,00	700 000,00	0,00	0,00
	Fonctionnement	805 654,00	500 000,00	57 000,00	0,00

La préparation d'une nouvelle billettique déployée sur les services réguliers interurbains permettra d'améliorer sensiblement les conditions de commercialisation des titres REMI et de mieux connaître les usages des cars du réseau régional.

La Région souhaite s'entourer d'une AMO sur ce projet, qui devra par ailleurs être mené en lien étroit avec les partenaires de la billettique interopérable JV Malin.

Une nouvelle AE est créée à cet effet pour un montant de 0,400 M€.

Le déploiement de la billettique scolaire est un chantier phare de la Région en prévision de la prochaine rentrée 2018. Il a conduit à des réunions d'échanges avec les AO2 en début d'année, qui ont permis d'affiner le besoin en nombre d'équipements et en nombre de cartes diffusées. Par ailleurs, le travail avec les partenaires de la Région a conduit à retenir l'usage de cartes JVMalin, interopérables avec les systèmes billettiques déjà existants sur les TER, et dans les transports urbains de Tours, Blois, Orléans et Chartres.

L'ensemble des évolutions justifie d'augmenter l'AP d'un montant d'1 M€, et l'AE associée de 0,100 M€.

Ce projet permettra in fine de mieux connaître l'offre de transports scolaire, sa fréquentation, et les usages au quotidien. Il devrait ainsi permettre d'optimiser les moyens affectés pour assurer ce service.

Les évolutions du projet de billettique scolaire pour la rentrée 2018 conduisent à augmenter les CP à hauteur de 0,700 M€ pour l'investissement, et de 0,500 M€ pour le fonctionnement.

## AEROPORTS

- Les autorisations de programme et d'engagement créées

n° Enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Total AP avant DM1	Ajustement DM1 2018
AP	2018	1773	31/12/2018	FOND SUD AEROPORT CHATEAUROUX		750 000,00

Concernant l'aéroport de Châteauroux, il est proposé l'ouverture d'une autorisation de programme à hauteur de 0,750 M€ visant aux travaux d'amélioration et de développement de l'aéroport (réalisation de bassins de rétention).

- Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		BP	DM1 2018	BP	DM1 2018
AEROPORTS	Investissement	4 850 000,00	300 000,00	0,00	0,00
	Fonctionnement	1 950 000,00	0,00	5 000,00	0,00

La Région a acté fin 2017 le versement d'une avance remboursable de 0,300 M€ à l'aéroport de Tours, qu'il convient de prévoir en crédits de paiement. Cette avance vise à permettre le bon fonctionnement de l'aéroport malgré le retard de paiement par la CCI de sa contribution.

### **SERVICES COMMUNS**

- Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		BP	DM1 2018	BP	DM1 2018
SERVICES COMMUNS	Investissement	340 000,00	100 000,00	0,00	0,00

Afin de permettre l'acquisition de licences logicielles supplémentaires nécessaires à l'inscription au service de transport scolaire pour la rentrée 2018-2019, 100 000 € de CP sont retirés de l'AP « SI agile sécurisé et adapté » relative au POSI au bénéfice de l'AP « SI Transport ».

**FORMATION INITIALE, LYCÉES, APPRENTISSAGE ET VIE  
CITOYENNE ET PARTICIPATIVE**

**LES DONNÉES FINANCIÈRES GLOBALES DU BUDGET  
FORMATION INITIALE, LYCÉES, APPRENTISSAGE ET VIE  
CITOYENNE**

**AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET / OU D'ENGAGEMENT CRÉÉES OU  
MODIFIÉES A LA DM1**

	CREATIONS	MODIFICATIONS
Autorisations de programme	15 990 000,00	3 655 000,00
Autorisations d'engagement	500 000,00	515 000,00

**CRÉDITS DE PAIEMENT**

FORMATION INITIALE, LYCEES, APPRENTISSAGE, VIE	DEPENSES		RECETTES	
	BP	DM1 2018	BP	DM1 2018
<b>Investissement</b>	120 204 600,00	714 238,00	1 860 000,00	138 313,00
<b>Fonctionnement</b>	214 509 300,00	5 285 574,28	10 437 800,00	11 580,00

**DÉTAIL PAR PROGRAMME**

**IMMOBILIER ET ÉQUIPEMENT DES LYCÉES**

- Les autorisations de programme et d'engagement créées

n° Enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Total AP avant DM1	Ajustement DM1 2018
AP	2018	2776	31/12/2018	GENEVOIX EXTENSION ETUDES		500 000,00
AP	2018	2778	31/12/2018	LYCEE DESCARTES A TOURS RESTRUCTURATION SUITE TRANSFERT		1 250 000,00
AE	2018	2760	31/12/2018	AMO CPE 80 LYCEES		500 000,00
AP	2018	2759	31/12/2018	MFR DE L'ORLEANAIS AIDE A L'INVESTISSEMENT PRIVE		1 500 000,00

En investissement

- Une AP de 0,500 M€ : Genevoix extension études,
- Une AP de 1,250 M€ : Lycée Descartes restructuration suite transfert de l'espace Zola et réseaux eau chaude sanitaire
- Une AP de 1,5 M€ : MFR de l'Orléanais aide à l'investissement privé

Ces projets s'inscrivent dans le cadre de la réponse que la Région entend apporter à la poussée démographique, notamment sur les secteurs d'Orléans et de Tours.

En fonctionnement

- AE 2018-2760 de 0,500 M€ : AMO CPE 80 lycées

Conformément à la volonté d'engager une nouvelle étape en matière d'efficacité énergétique dans les EPLE, et afin de mettre en œuvre sur le plan opérationnel ce projet complexe, il est proposé l'ouverture d'une AE de 0,500 M€.

- Les autorisations de programme et d'engagement modifiées

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant BP	Ajustement DM1
AP	2018	0007		ACQUISITION, RENOUELEMENT, REPARATION DE BIENS	6 200 000,00	2 200 000,00
AP	2018	1214		GROSSES REPARATIONS, GROS ENTRETIENS	8 000 000,00	450 000,00
AP	2018	0013		ENTRETIEN, MAINTENANCE ET CADRE DE VIE	6 000 000,00	2 000 000,00
AP	2018	1955		EFFICACITE ENERGETIQUE	5 000 000,00	600 000,00
AP	2018	0012		AIDE A L INVESTISSEMENT DANS L ENSEIGNEMENT PRIVE	1 800 000,00	-395 000,00

Il est demandé les abondements suivants :

a/ Abondement de l'AP « Acquisition, renouvellement, réparation de biens » pour 2,2 M€

Cet abondement est nécessaire pour faire face à des demandes importantes pour le bon fonctionnement des établissements. Ces demandes sont liées à des renouvellements de matériels, à la rénovation de filières (notamment pour le BTS Conception des Processus de Réalisation de Produits), au renouvellement de matériels de restauration ou de véhicules.

b/ Abondement de l'AP « Grosses réparations Gros entretiens » pour 0,450 M€.

Des demandes complémentaires sont apparues telles que la réfection de l'anneau sportif du lycée Edouard BRANLY à Dreux pour 0,350 M€ et la sécurisation du lycée Maréchal Leclerc à Saint Jean de la Ruelle et la création d'un portail.

C/ Abondement de l'AP « Entretien maintenance » pour 2 M€

Des demandes complémentaires sont apparues, notamment liées à des déclarations de sinistres telles que :

- La remise en état des toitures du lycée agricole « Le Chesnoy » sinistrées par les tempêtes ;
- La réfection des salles de sciences.

d/ Abondement de l'AP « efficacité énergétique » pour 0,600 M€

Cet abondement s'avère nécessaire pour répondre à des situations d'urgence pour la réfection des toitures terrasses pour 0,420 M€ et la mise en conformité des installations électriques des sous-stations de chauffage pour 0,180 M€ au lycée POTHIER à Orléans.

e/ Minoration de l'AP « Aide à l'investissement dans l'enseignement privé » pour 0,395 M€

Cette minoration s'explique par la volonté de créer des autorisations de programme par projet pour l'enseignement privé tel que celle de la MFR de l'Orléanais ouverte dans le cadre de cette décision modificative.

- Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		BP	DM1 2018	BP	DM1 2018
IMMOBILIER ET EQUIPEMENT DES LYCEES	Investissement	94 210 000,00	0,00	1 850 000,00	0,00
	Fonctionnement	7 033 020,00	370 000,00	30 800,00	0,00

## En fonctionnement

Des crédits de paiement sont demandés à hauteur de :

- 0,150 M€ eu égard à la création de la nouvelle AE « AMO CPE 80 lycées » ;
- 0,220 M€ pour compenser les réengagements des prestations de déménagements non soldées en 2017.

### **FINANCEMENT DES LYCÉES**

- Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		BP	DM1 2018	BP	DM1 2018
FINANCEMENT DES LYCEES	Fonctionnement	43 702 000,00	1 973 250,00	9 767 000,00	0,00

Des besoins complémentaires de crédits de paiement à hauteur de 1 973 250 € ont été identifiés :

- au titre de la DGF 2018 afin :
  - de tenir compte de l'augmentation du coût électricité constatée en janvier et février 2018 (+28% en moyenne) et répondre aux situations de trésorerie tendues de certains établissements
  - de faire face à des demandes de complément de dotation. Il s'agit des lycées suivants : le lycée en Forêt ; anticipation du malus CPE (dernier trimestre 2017) ; le lycée Descartes (à partir de septembre nouveaux locaux, environ 1000m<sup>2</sup>) ainsi que pour le lycée Vinci
  - dans le cadre du projet d'intégration des subventions EPS dans la DGF, pour la première année, de compenser le décalage de calendrier de versement et couvrir la période de location de septembre à décembre 2018.
- au titre des prestations de services notamment :
  - pour les besoins associés au marché APAJH (prestations de service restauration) au lycée Maurice Genevoix (engagement non soldé de 2017 réengagé en 2018),
  - pour le financement de protocoles transactionnels,
  - pour le paiement des intérêts moratoires relatifs aux marchés d'extension du lycée Martin NADAUD gérés à l'origine en mandat par l'entreprise SOMIVAL,
  - pour les prestations réalisées par les associations intermédiaires dans les lycées.

## EGALITE DES CHANCES DES LYCEENS

- Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		BP	DM1 2018	BP	DM1 2018
EGALITE DES CHANCES DES LYCEENS	Investissement	0,00	394 238,00	0,00	0,00
	Fonctionnement	2 668 940,00	100 000,00	0,00	0,00

Des besoins complémentaires à hauteur de 494 238 € sont nécessaires pour la prise en charge de la plateforme passeport Jeunes et le lancement de la concertation jeunesse (organisation d'un évènement régional jeunesse en septembre 2018).

## NUMERIQUE EDUCATIF

- Les autorisations de programme et d'engagement modifiées

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant BP	Ajustement DM1
AP	2018	1908		EQUIPEMENTS, SERVICE ET USAGES	4 200 000,00	200 000,00

Il est demandé l'abondement de l'AP « numérique éducatif – services et usages » de 0,200 M€. Cet abondement doit faciliter la prise en charge de la maintenance informatique des établissements en renouvelant les postes en fin de vie et en permettant une administration distante de ces postes.

- Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		BP	DM1 2018	BP	DM1 2018
NUMERIQUE EDUCATIF	Investissement	3 490 900,00	0,00	0,00	0,00
	Fonctionnement	2 330 640,00	50 000,00	0,00	0,00

Afin de pouvoir prendre en compte le paiement du solde de la convention ENT 2016, il convient d'inscrire des crédits complémentaires à hauteur de 50 000 €.

## IMMOBILIER ET ÉQUIPEMENT DES CFA

- Les autorisations de programme et d'engagement créées

n° Enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Total AP avant DM1	Ajustement DM1 2018
AP	2018	2785	31/12/2018	CMA36 RESTRUCTURATION POLE AUTOMOBILE		240 000,00
AP	2018	2786	31/12/2019	CMA37 - RESTRUCTURATION ET EXTENSION DE L'HEBERGEMENT		7 500 000,00

Il est proposé de créer une autorisation de programme « CFA CMA 36 restructuration pôle automobile » d'un montant de 0,240 M€. Cette AP permettra de financer la réorganisation du pôle maintenance automobile rendue indispensable par la restructuration des laboratoires alimentation et cuisine du CFA qui supprime l'aire de stockage de l'atelier.

La proposition d'ouverture d'une AP « CMA 37 – Restructuration et extension de l'hébergement » à hauteur de 7 500 000 € pour un coût d'opération de 9 000 000 € permettra de régler la situation problématique rencontrée depuis plusieurs années par le CFA concernant l'hébergement des apprentis. Le campus des métiers possède deux bâtiments affectés à l'hébergement pour une capacité totale de 239 lits. Le taux

d'occupation moyen des lits atteint 90 % sur l'année avec des pics à + de 100 % obligeant l'établissement à héberger des apprentis dans des hôtels voisins. Cette situation s'est intensifiée depuis 2 ans avec une augmentation de près de 11 % des effectifs internes. Datant du début des années 80, les locaux sont par ailleurs vétustes et ne sont plus adaptés aux besoins actuels. Le projet de restructuration-extension de l'hébergement présenté par le CFA apporte une réponse adaptée en termes de dimensionnement de l'hébergement avec une augmentation à 270 lits de la capacité d'accueil, en termes de modernisation des locaux et des équipements pour répondre aux attentes des apprentis.

### **IMMOBILIER ET EQUIPEMENT DES EFSS**

- Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		BP	DM1 2018	BP	DM1 2018
IMMOBILIER ET EQUIPEMENT DES EFSS	Investissement	3 600 000,00	260 000,00	0,00	0,00

Les crédits de paiement initialement prévus en 2018 sur le projet immobilier de relocalisation de l'IFSI d'Amboise ont été estimés à 2,150 M€. Le besoin en crédits de paiement a été réévalué à 2,6 M€ au regard de l'état d'avancement des travaux et des consommations réalisées en 2017. Un besoin complémentaire de crédits de paiement d'un montant de 0,260 M€ est nécessaire.

### **FINANCEMENT DES EFSS**

- Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		BP	DM1 2018	BP	DM1 2018
FINANCEMENT DES EFSS	Fonctionnement	35 097 000,00	315 000,00	0,00	0,00

Le montant des actions 2017 à réengager sur 2018 est de 0,745 M€. Ces restes à réaliser de 2017 pourront être partiellement pris en charge, par redéploiement de crédits de paiement disponibles. Une demande de crédits de paiement complémentaires est donc sollicitée pour un montant de 0,315 M€.

### **ARCHITECTURE ET ART CONTEMPORAIN**

- Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		BP	DM1 2018	BP	DM1 2018
ARCHITECTURE ET ART CONTEMPORAIN	Investissement	1 088 200,00	0,00	0,00	0,00
	Fonctionnement	1 984 200,00	382 750,00	0,00	0,00

Les restes à mandater de 2017 à réengager sur le budget 2018 s'élèvent à 382 750 €. Il est proposé d'abonder le programme à due concurrence.

## SPECTACLE VIVANT

- Les autorisations de programme et d'engagement modifiées

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant BP	Ajustement DM1
AE	2018	1468		FORMATIONS MUSICALES 2018	652 000,00	28 000,00

Il est proposé d'augmenter le montant de l'autorisation d'engagement « Formations Musicales 2018» de 0,028 M€ pour permettre le soutien des associations Consonance et Tri collectif.

- Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		BP	DM1 2018	BP	DM1 2018
SPECTACLE VIVANT	Investissement	781 500,00	0,00	0,00	0,00
	Fonctionnement	8 197 818,00	477 680,28	0,00	0,00

Le montant des restes à mandater de 2017 à réengager sur le budget 2018 s'élève à 477 680,28 €. Il est proposé d'abonder le programme à due concurrence.

## INDUSTRIES CULTURELLES

- Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		BP	DM1 2018	BP	DM1 2018
INDUSTRIES CULTURELLES	Investissement	2 180 750,00	0,00	10 000,00	0,00
	Fonctionnement	3 343 500,00	309 430,00	0,00	0,00

Les restes à réaliser de 2017 à réengager sur le budget 2018 s'élèvent à 309 430€. Il est proposé d'abonder le programme à due concurrence.

## AMENAGEMENT CULTUREL DU TERRITOIRE / PUBLIC

- Les autorisations de programme et d'engagement modifiées

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant BP	Ajustement DM1
AE	2018	1609		CONTRATS REGIONAUX PACT 2018	2 700 000,00	350 000,00

Compte tenu du nombre de P.A.C.T (Projets artistiques et culturels des territoires) soutenus et du volume d'activités culturelles identifié qui se traduit par une hausse des budgets artistiques, il est nécessaire d'augmenter le montant de l'AE correspondante de 0,350 M€.

- Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		BP	DM1 2018	BP	DM1 2018
AMENAGEMENT CULTUREL DU TERRITOIRE / PUBLIC	Investissement	247 000,00	0,00	0,00	0,00
	Fonctionnement	3 685 282,00	558 115,00	0,00	0,00

Afin de mandater les P.A.C.T, il convient d'abonder les crédits de paiement de 152 191 €.

Par ailleurs, les restes à mandater de 2017 à réengager sur le budget 2018 s'élèvent à 268 115 €. Il est proposé d'abonder le programme à due concurrence.

Par ailleurs, il est proposé d'inscrire 137 809 € pour les dispositifs « CG 36 - ANIMATION MUSICALE DU TERRITOIRE (AE 2015-36209) et « CG 36 - MUSIQUE ET THEATRE PAYS » (AE 2015-36210) de la convention Région – Département de l'Indre. Ces crédits n'avaient pas été inscrits au budget 2018, considérant que dans le cadre de la révision de la convention à mi-parcours d'autres projets auraient pu être portés notamment au titre de l'investissement.

### **PARCOURS EDUCATION ARTISTIQUES ET CULTURELLE POUR JEUNE PUBLIC**

- Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		BP	DM1 2018	BP	DM1 2018
PARCOURS EDUCATION ARTISTIQUES ET CULTURELLE	Fonctionnement	1 450 000,00	181 349,00	0,00	0,00

Les restes à réaliser de 2017 à réengager sur le budget 2018 s'élèvent à 81 349 €. Il est proposé d'abonder le programme à due concurrence pour pouvoir engager les actions 2018.

Dans le cadre de la mise en place du passeport jeunesse « Yeps », il est envisagé d'intégrer le volet culture (dispositif Clarc) dès la rentrée scolaire 2018/2019 dans le nouveau dispositif régional. Ce volet s'inscrit dans la continuité de l'offre culturelle et partenariale existante (plus de 500 partenaires culturels concernés). Le futur dispositif jeunesse s'adresse à une tranche d'âge élargie : les 15-25 ans. Par ailleurs, le dispositif « Yeps » sera plus attractif et permettra de procéder à des paiements immédiats auprès des partenaires. Afin d'assurer la mise en œuvre de ces nouvelles modalités, il est proposé d'inscrire un complément de crédits de paiement prévisionnels de 0,100 M€ en 2018.

### **PATRIMOINE CULTUREL**

- Les autorisations de programme et d'engagement créées

n° Enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Total AP avant DM1	Ajustement DM1 2018
AP	2018	2386	31/12/2020	RENOVATION FERME QUENEAU DVPT HOTELLERIE RESTAURATION		5 000 000,00

Afin de lancer les opérations liées à la construction de l'hôtel de Chaumont sur Loire, sur le site de la ferme de Queneau, il est proposé d'ouvrir une autorisation de programme d'un montant de 5 M€.

- Les autorisations de programme et d'engagement modifiées

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant BP	Ajustement DM1
AP	2015	15005		COPER-CHAUMONT RESTAURATION AILE EST GALERIE DIGITALE	2 037 000,00	1 263 000,00
AP	2015	1588		CHAUMONT RESTAURATION MH	5 963 000,00	-2 763 000,00
AE	2018	2215		FONDATION POUR LA MEMOIRE DE LA SHOAH CERCIL	15 000,00	52 000,00

Des modifications sont à apporter sur le montant et les intitulés de deux enveloppes concernant le domaine de Chaumont :

- L'autorisation de programme 2015-1588 qui est minorée de 2.763 M€ pour s'élever désormais à 3,2 M€ dont l'intitulé sera Chaumont restauration MH.

- L'autorisation de programme 2015-15005 que l'on abonde de 1,263 M€ pour la porter à 3., M€ et dont l'intitulé sera désormais CPER-restauration Aile Est galerie digitale.

Suite à la fusion du CERCIL avec la fondation pour la mémoire de la Shoah, il est proposé d'abonder l'AE correspondante d'un montant de 52 000 €. Ce montant correspond à l'aide accordée jusqu'alors en matière d'emploi à l'association dans le cadre de CAP ASSO.

- Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		BP	DM1 2018	BP	DM1 2018
PATRIMOINE CULTUREL	Investissement	2 735 650,00	0,00	0,00	0,00
	Fonctionnement	3 157 000,00	268 000,00	140 000,00	0,00

Les restes à mandater de 2017 à réengager sur le budget 2018 s'élèvent à 0,268 M€. Il est proposé d'abonder le programme à due concurrence.

### 500EME ANNIVERSAIRE DE LA RENAISSANCE

- Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		BP	DM1 2018	BP	DM1 2018
500EME ANNIVERSAIRE DE LA RENAISSANCE	Fonctionnement	400 000,00	300 000,00	0,00	0,00

Suite au lancement de l'appel à la labellisation d'initiatives à la commission permanente régionale de février, les premiers projets sélectionnés vont être lancés. C'est pourquoi, il est proposé d'inscrire 0,300 M€.

### SPORTS DE HAUT NIVEAU

- Les autorisations de programme et d'engagement modifiées

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant BP	Ajustement DM1
AE	2018	2327		POLES ESPOIRS ET PEST	305 000,00	85 000,00

Il est proposé d'abonder l'AE « Pôles Espoirs et PEST » de 85 000 € pour la porter à 0,390 M€. Cette augmentation est due à une erreur de calibrage au BP liée à une première année de fonctionnement en AE. Elle n'aura pas d'incidence sur les crédits de paiement qui seront redéployés de la ligne soutien aux athlètes quant à elle surévaluée.

### PRATIQUES SPORTIVES

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant BP	Ajustement DM1
AP	2018	0458		AIDE A L EQUIPEMENT DES CLUBS	1 000 000,00	100 000,00

Il est proposé d'abonder l'AP « Aide à l'équipement des clubs », de 0,100 M€ pour la porter à 1,1 M€. Cette augmentation se justifie par une augmentation significative de demandes d'aide à l'achat de véhicules due à la mise en place par certaines fédérations d'une prise en charge complémentaire diminuant d'autant le reste à charge des clubs bénéficiaires.

- Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		BP	DM1 2018	BP	DM1 2018
PRATIQUES SPORTIVES	Investissement	926 555,00	60 000,00	0,00	0,00
	Fonctionnement	1 714 870,00	0,00	0,00	0,00

Des crédits de paiement à hauteur de 0,060 M€ seront nécessaires pour la prise en charge d'une partie de ces dossiers en 2018.

### **INSTALLATION SPORTIVES**

- Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		BP	DM1 2018	BP	DM1 2018
INSTALLATIONS SPORTIVES	Investissement	797 545,00	0,00	0,00	138 313,00
	Fonctionnement	50 000,00	0,00	0,00	11 580,00

Le quitus de la SEM Territoria qui a assuré la maîtrise d'ouvrage de l'opération du vélodrome à Bourges pour le compte de la Région, permet d'inscrire 0,138 M€ en recettes d'investissement et 0,012 M€ en fonctionnement.

**EUROPE**

## LES DONNÉES FINANCIÈRES GLOBALES DU BUDGET EUROPE

### AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET / OU D'ENGAGEMENT CRÉÉES OU MODIFIÉES A LA DM1

	CREATIONS	MODIFICATIONS
Autorisations de programme		-30 000,00
Autorisations d'engagement		4 877 287,00

### DÉTAIL PAR PROGRAMME

#### PROGRAMMATION 2014-2020 (PCE)

- Les autorisations de programme et d'engagement modifiées

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant BP	Ajustement DM1
AP	2015	9000		POCVL PI1A01 - INVESTISSEMENTS RECHERCHE DPS	16 899 000,00	3 300 000,00
AP	2015	9001		POCVL PI1A02 - PROGRAMMES RECHERCHE DPS	11 266 000,00	-3 300 000,00
AE	2015	9061		POCVL PI Ciii3 32 FORM. PROF. INNOVATION	560 000,00	-560 000,00
AE	2015	9082		POCVL PI Ciii3 29 FORM. PROF. CREATION REPRISE	3 500 000,00	-3 500 000,00
AE	2015	9083		POCVL PI Ciii3 30 FORM. PROF. METIERS	27 948 217,00	1 612 713,00
AE	2015	9084		POCVL PI Ciii3 31 FORM. PROF. ILLETTRISME	2 400 000,00	-2 400 000,00
AE	2015	9062		POCVL PI Aiii 33 - NEET - FORM. PROF. (FSE)	11 571 336,00	4 847 287,00
AE	2015	9063		POCVL PI Aiii 33 - NEET - FORM. PROF. (IEJ)	11 571 336,00	4 847 287,00
AE	2015	9071		POILOIRE PI6D 09 - BIODIVERSITE CONNAISSANCES RECHERCHES	2 000 000,00	-250 000,00
AE	2015	9074		POILOIRE PI6D 14 - BIODIVERSITE ZONES HUMIDES	1 000 000,00	180 000,00
AE	2015	9086		POILOIRE PI6D 10 - BIODIVERSITE INTERACTIONS	2 500 000,00	100 000,00
AP	2015	9024		POILOIRE PI6D 12 - BIODIVERSITE CONT. ECO. MIGRATEURS	1 700 000,00	340 000,00
AP	2015	9025		POILOIRE PI6D 14 - BIODIVERSITE ZONES HUMIDES	1 500 000,00	-520 000,00
AP	2015	9030		POILOIRE PI6D 10 - BIODIVERSITE INTERACTIONS	500 000,00	-100 000,00
AP	2015	9031		POILOIRE PI6D 13 - BIODIVERSITE CONT. ECO. LIT	2 000 000,00	250 000,00

Les modifications proposées portent, d'une part, sur l'intégration de la nouvelle dotation de l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes (IEJ) et, d'autre part, sur des transferts de crédits d'intervention au titre de la programmation 2014-2020 afin de permettre la programmation des porteurs de projets d'ici octobre 2018.

#### Au titre du Programme Opérationnel Interrégional Loire :

Augmentation des autorisations de programme (AP) suivantes :

- 0,340 M€ sur le programme « Biodiversité Continuité écologique des migrateurs » ;
- 0,250 M€ sur le programme « Biodiversité Continuité écologique du Littoral ».

Diminution des AP suivantes :

- 0,520 M€ sur le programme « Biodiversité Zones Humides » ;
- 0,100 M€ sur le programme « Biodiversité Interactions »

Augmentation des autorisations d'engagement (AE) suivantes :

- 0,180 M€ sur le programme « Biodiversité Zones Humides » ;
- 0,100 M€ sur le programme « Biodiversité Interactions ».

Diminution de l'AE suivante :

- 0,250 M€ sur le programme « Biodiversité Connaissances Recherche ».

Les mouvements permettront d'assurer, entre juin et octobre 2018, la programmation des projets présentés par les bénéficiaires. Ils traduisent partiellement la modification de la maquette financière validée en comité stratégique et qui a été présentée en comité de suivi le 25 mai 2018 pour une approbation de la Commission européenne en cours. La nouvelle maquette financière du Programme Opérationnel sera intégralement retranscrite budgétairement lors de la Décision Modificative n°2.

L'ensemble des mouvements s'effectue à périmètre financier constant.

#### Au titre du Programme Opérationnel Centre-Val de Loire :

Augmentation de l'AP suivante :

- 3,3 M€ sur le programme « Investissements Recherche Domaine Prioritaire de Spécialisation (DPS) ».

Diminution de l'AP suivante :

- 3,3 M€ sur le programme « Programmes Recherche Domaine Prioritaire de Spécialisation (DPS) ».

Pour les autorisations de programme, il s'agit d'abonder les crédits sur l'action 1 pour permettre la programmation rapide de certaines opérations. Ce transfert au sein du même axe a fait l'objet d'une validation lors du comité de programmation du 31 mai.

Augmentation des AE suivantes :

- 1 612 713 € sur le programme « Formation professionnelle – Métiers » ;
- 4 847 287 € sur le programme « Formation professionnelle – NEETS – FSE » ;
- 4 847 287 € sur le programme « Formation professionnelle – NEETS – IEJ ».

Diminution des AE suivantes :

- 0,560 M€ sur le programme « Formation professionnelle – Innovation ».
- 3,5 M€ sur le programme « Formation professionnelle – Création Reprise ».
- 2,4 M€ sur le programme « Formation professionnelle – Illettrisme ».

Les mouvements reflètent la modification de la maquette financière du Programme issue de la décision de la Commission Européenne d'abonder pour certaines régions les crédits IEJ. Il s'agit donc d'intégrer la nouvelle maquette financière du Programme Opérationnel adoptée le 19 décembre 2017 par la Commission Européenne.

***B - OPTIMISATION DES RESSOURCES***

## LES DONNÉES FINANCIÈRES GLOBALES DU BUDGET OPTIMISATION DES RESSOURCES

### CRÉDITS DE PAIEMENT

OPTIMISATION DES RESSOURCES	DEPENSES		RECETTES	
	BP	DM1 2018	BP	DM1 2018
Investissement	69 807 500,00	-1 262 300,00	185 115 700,00	-13 926 094,75
Fonctionnement	206 529 000,00	910 319,00	1 079 952 700,00	-7 645 515,23

## MOYENS GÉNÉRAUX DE L'ADMINISTRATION

### BATIMENTS MATERIEL ET MOBILIER

- Les crédits de paiement

BATIMENTS MATERIEL ET MOBILIER		DEPENSES		RECETTES	
		BP	DM1 2018	BP	DM1 2018
	Investissement	506 000,00	280 000,00	0,00	0,00
	Fonctionnement	4 126 100,00	0,00	70 000,00	0,00

En investissement, il est proposé d'inscrire des crédits de paiement à hauteur de 150 000 € sur AP (notamment pour prendre en charge le réaménagement de la cuisine du Conseil régional) et de 130 000 € hors AP pour prendre en charge les dépenses engagées en fin d'année 2017, procéder à l'acquisition de matériel et de mobilier pour le réaménagement de salles de réunion, de la cuisine et de la salle de réception du Conseil régional.

### SYSTÈMES D'INFORMATION

- Les autorisations de programme et d'engagement modifiées

SYSTEMES D'INFORMATION		DEPENSES		RECETTES	
		BP	DM1 2018	BP	DM1 2018
	Investissement	2 198 000,00	50 000,00	0,00	0,00
	Fonctionnement	2 915 900,00	0,00	0,00	0,00

- 100 000 € de crédits sont retirés de l'AP « SI agile sécurisé et adapté » relative au POSI au bénéfice de l'AP « SI Transport », permettant l'acquisition de licences logicielles supplémentaires nécessaires à l'inscription au service de transport scolaire pour la rentrée 2018-2019 ;
- 150 000€ de crédits sont demandées pour l'acquisition et la mise en œuvre de nouveaux services numériques (matériels et logiciels) pour les conseillers du CESER

## VEHICULES

- Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		BP	DM1 2018	BP	DM1 2018
VEHICULES	Investissement	206 500,00	24 000,00	0,00	0,00
	Fonctionnement	968 000,00	0,00	0,00	0,00

En investissement, l'inscription d'un montant de crédits de 24 000 € est proposée pour permettre de prendre en charge les dépenses engagées en fin d'année 2017.

## FRAIS D'ADMINISTRATION

- Les crédits de paiement

Il est proposé un transfert de crédits de paiement en investissement vers le fonctionnement pour 216 300 € afin de permettre le lancement d'un marché pour le traitement du fonds documentaire conservé dans les locaux de la Région. La chefferie du projet « Gestion Electronique des Documents » sera maintenant effectuée par les services.

		DEPENSES		RECETTES	
		BP	DM1 2018	BP	DM1 2018
FRAIS D'ADMINISTRATION	Investissement	252 000,00	-216 300,00	0,00	0,00
	Fonctionnement	1 665 100,00	216 300,00	0,00	0,00

## ETUDES

- Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		BP	DM1 2018	BP	DM1 2018
ETUDES	Fonctionnement	300 000,00	241 000,00	0,00	0,00

Pour le budget Etudes/Evaluations, une AE a été créée en 2016 avec un montant de 1,8 M€ sur la période 2016-2021. Les crédits de paiement annuels votés au BP 2018 s'élèvent à 300 000 €.

L'année 2018 étant marquée par un pic de mobilisation des crédits qui s'explique par l'élaboration du SRADDET, une hausse des crédits de paiement de l'ordre de 0,241 M€ est sollicitée.

Les crédits de paiements restants seront ajustés les années suivantes (2019, 2020 et 2021) afin de respecter l'enveloppe initiale des 1,8 M€ de l'AE.

## MOYENS GENERAUX FINANCIERS

### FISCALITÉ DIRECTE

- Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		BP	DM1 2018	BP	DM1 2018
FISCALITE DIRECTE	Fonctionnement	35 307 522,22	0,00	354 603 755,00	-16 562 249,00

Le produit de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) est inférieur aux anticipations (- 16,2 M€) avec un produit total égal à 299,4 M€. Deux secteurs sont fortement marqués par cette diminution, à savoir les activités financières et d'assurance (- 20 %) et les activités scientifiques et techniques (- 9 %). Le produit total de la CVAE est en recul de 2,9 % (299,1 M€) par rapport à l'exercice précédent (308,1 M€, soit - 9 M€). Le produit avait été anticipé à la hausse (+ 2,4 %) pour atteindre 315,5 M€.

Le produit des impositions forfaitaires sur les entreprises de réseaux (IFER) est inférieur aux prévisions (- 0,4 M€) avec un produit total égal à 31,8 M€. Comme prévu au budget, le produit de l'IFER applicable aux répartiteurs principaux dans le domaine des télécommunications est inférieur par rapport à l'exercice précédent (-0,4 %). Celui applicable au matériel roulant utilisé pour le transport de voyageurs est également en diminution contrairement aux anticipations basées sur l'inflation prévisionnelle (- 0,8 %).

### FISCALITÉ INDIRECTE

- Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		BP	DM1 2018	BP	DM1 2018
FISCALITE INDIRECTE	Fonctionnement	0,00	0,00	475 304 576,00	460 999,77

Le produit des ressources de la formation professionnelle et de l'apprentissage – composé d'une fraction du tarif de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE) et d'un reversement des frais de gestion perçus par l'Etat au titre de la taxe d'habitation, de la cotisation foncière des entreprises et de la CVAE – est supérieur aux prévisions (+ 0,4 M€, soit 35,8 M€) sous l'effet du dynamisme des frais de gestion perçus par l'Etat (+ 2,3 %).

### PARTICIPATIONS, DOTATIONS ÉTAT

- Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		BP	DM1 2018	BP	DM1 2018
PARTICIPATIONS/DOTATIONS ETAT	Investissement	0,00	0,00	38 785 700,00	-2 126 094,75
	Fonctionnement	0,00	0,00	247 018 369,00	8 455 734,00

Sur la base des dépenses éligibles réalisées au cours de l'exercice 2017, le produit du fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) en section d'investissement est inférieur aux anticipations (- 2,1 M€, soit 13,9 M€) sous l'effet de la baisse des dépenses d'investissement réalisées dans les lycées de la Région. Après une année exceptionnelle sur l'exercice 2016, ces dépenses ont en effet diminué de 11,1 M€

par rapport à l'exercice précédent, générant une perte de 1,8 M€ au titre du FCTVA pour l'exercice 2018.

Le produit de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE) « compensation », perçu par la Région pour financer les transferts de compétences intervenus depuis la loi du 13 août 2004, est supérieur aux anticipations (+ 0,3 M€). Les tranches 2016 et 2017 sont en effet réévaluées sur des transferts de compétences liés respectivement à la gestion des fonds européens, au dispositif NACRE, aux transferts des CREPS et à la formation professionnelle.

Depuis la loi de finances initiale pour 2017, la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP) figure désormais dans le périmètre des variables d'ajustement des concours de l'Etat aux collectivités territoriales. Malgré tout, la baisse du montant de la DCRTP est moins importante que les anticipations avec un produit égal à 20,1 M€ (soit +0,4 M€).

Le produit de la dotation générale de décentralisation résiduelle est inférieur aux prévisions (- 0,3 M€, soit 22 M€) du fait de la neutralisation de la régularisation des redevances quai et gare perçue en 2017 et non sur l'année 2018.

Dans le cadre du fonds de soutien exceptionnel à l'action économique des Régions prévu à l'article 149 de la loi de finances initiale pour 2017 et au vu des dépenses enregistrées au sein des comptes relatifs à l'action économique régionale au titre des exercices 2016 et 2017, le montant du droit maximal à remboursement de la Région Centre-Val de Loire est de 15,8 M€. Le premier versement a été perçu en avril 2017 de 7,3 M€, le solde de 8,5 M€ reste à percevoir en 2018.

Le montant de la dotation pour transfert de compensation d'exonérations de fiscalité directe locale (DTCE-FDL) est inférieur aux anticipations (- 0,3 M€). En effet, la loi de finances initiale pour 2018 a minoré le montant des allocations compensatrices dans des proportions plus importantes que celles qui avaient été anticipées au moment de l'adoption du budget primitif sur la base du projet de loi de finances. En conséquence, le produit de la DTCE-FDL est égal à 5,4 M€ (- 6,4 % par rapport à l'exercice précédent).

## **DETTE ET TRESORERIE**

### - Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		BP	DM1 2018	BP	DM1 2018
DETTE ET TRESORERIE	Investissement	66 645 000,00	-1 400 000,00	146 300 000,00	-11 800 000,00
	Fonctionnement	12 836 577,78	-500 000,00	0,00	0,00

Lors de la préparation budgétaire 2018 une hypothèse de mobilisation d'un emprunt d'équilibre 2017 à 118 M€ avait été définie. Compte tenu de la mobilisation moindre de ce dernier soit 80 M€, le service de la dette doit nécessairement être recalé à la baisse à la fois en termes de frais financiers et en capital. Ainsi, s'agissant des intérêts, il est proposé une baisse de crédit de 0,5 M€. Concernant le capital, la baisse de crédit proposée se chiffre à 1,4 M€.

Compte tenu de la reprise du résultat excédentaire 2017 de 14,5 M€, il est proposé une diminution de l'emprunt d'équilibre de 11,8 M€.

## RESSOURCES HUMAINES

### MASSES SALARIALES

- Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		BP	DM1 2018	BP	DM1 2018
MASSE SALARIALE	Fonctionnement	128 950 000,00	875 000,00	2 406 000,00	0,00

#### La mise en œuvre de l'indemnité CSG

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, la CSG déductible (payée par les agents) a augmenté de 1,7 points. Afin d'éviter une perte de rémunération pour les agents, cette augmentation est compensée, soit par une diminution des cotisations salariales, soit par une indemnité versée par l'employeur. A ce titre, la collectivité bénéficie également de baisse de ses contributions patronales. Cependant, cette baisse ne couvre pas intégralement le coût de l'indemnité CSG. Sur l'année 2018, cette nouvelle charge pour la collectivité est estimée à 0,070 M€.

#### Plan de déprécarisation dans les lycées

Avant l'été 2017, la collectivité comptait encore 224 personnes sous contrats aidés, équivalant à 150 ETP, et 65 contrats d'avenir (35 heures hebdomadaires) qui s'éteignent progressivement. Pour faire face aux situations d'urgence, la Région a procédé au recrutement, à la rentrée 2017, puis en janvier 2018, de 85 CDD en renfort, jusqu'au 8 juillet 2018.

Parallèlement à ces mesures d'urgence, un travail très fin d'analyse de la situation a été mené dans chaque lycée, selon trois axes :

- Palier la disparition des contrats aidés, soit 289 personnes physiquement présentes représentant 215 ETP, au terme des contrats
- Mettre en œuvre des projets d'expérimentation permettant de mutualiser des postes entre plusieurs lycées dans le domaine de la maintenance et de la restauration
- Compenser les créations de surfaces majeures.

Ce travail a permis d'élaborer, d'une part, une nouvelle proposition d'affectation pour répondre à la nécessité de pérennisation des postes et de proposer, d'autre part, des expérimentations et pistes de travail dans une optique de GPEC : soit la déprécarisation de 175 postes et le maintien de 100 contrats aidés « Parcours Emplois Compétences - PEC ».

Ces expérimentations s'inscrivent dans une perspective de mutualisation des postes :

- Par l'élargissement des zones d'intervention au niveau du bassin d'emploi, des agents ayant une spécialité métier ou une forte technicité dans les domaines de la maintenance ou de la restauration,
- Par la mise en place de nouvelles formes de coopération en organisant, de manière structurée, la coopération entre établissements.

L'accompagnement des lycées pour ces expérimentations tout comme dans leur organisation sera renforcé par l'intervention du coach en organisation récemment recruté (poste créé auprès de la DGARH dans le cadre du plan Travailler et Vivre Ensemble) et de la psychologue du travail.

Il est donc proposé :

- de créer dès à présent 175 postes, qui seront pourvus à partir de la rentrée de septembre 2018 et d'augmenter le budget RH des crédits nécessaires au paiement

des rémunérations correspondantes, soit 0,555 M€ (rémunérations brutes chargées),

- dans l'attente de ces recrutements, d'inscrire des crédits supplémentaires à hauteur de 0,150 M€, afin de faire face aux besoins les plus urgents dans les lycées (pourvus par contrats jusqu'au 8 juillet 2018),
- et d'abonder le budget RH de 0,100 M€ pour assurer les rémunérations des nouveaux CUI « PEC » qui seront recrutés, à compter de septembre 2018.

### **AUTRES DEPENSES DE PERSONNEL**

- Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		BP	DM1 2018	BP	DM1 2018
AUTRES DEPENSES DE PERSONNEL	Fonctionnement	6 450 000,00	78 019,00	550 000,00	0,00

A l'issue de l'exercice comptable 2017, les engagements comptables encore actifs (c'est à dire devant donner lieu à paiement des fournisseurs et prestataires régionaux) ont été soldés sans report sur l'exercice 2018. Il est demandé d'inscrire sur le budget Ressources humaines, un montant de crédits de 78 000 € sur le Programme Autres dépenses de personnel, correspondant aux engagements comptables 2017 non reportés, pour lesquels un paiement a eu lieu sur les crédits 2018.

**DÉCISION MODIFICATIVE N°1  
DECISIONS**

***A – L'affectation du résultat 2017 :  
décisions***

## A – Résultats de l'exercice 2017

Le résultat apparaissant au compte administratif, sur lequel porte la décision d'affectation, est le résultat cumulé de la section de fonctionnement constaté à la clôture de l'exercice.

Pour la détermination du résultat à affecter, il n'est pas tenu compte de restes à réaliser.

**Le résultat de la section de fonctionnement** est constitué par le cumul de l'exercice 2017 (titres émis - mandats émis) et du résultat reporté 2016.

<b>Résultat de fonctionnement</b>	(A) Résultat N-1	(B) Résultat de l'exercice (titres moins mandats)	(A)+(B) Résultat à affecter
Recettes (réelles + ordre)	19 811 565,10	1 349 357 333,66	1 369 168 898,76
Dépenses (réelles + ordre)		1 147 579 914,60	1 147 579 914,60
<b>Total</b>	<b>19 811 565,10</b>	<b>201 777 419,06</b>	<b>221 588 984,16</b>

**Le résultat de la section de fonctionnement s'élève à 221 588 984,16 €**

**Le solde d'exécution de la section d'investissement** est constitué du solde des émissions de titres et de mandats de l'exercice 2017 et du résultat reporté 2016.

<b>Résultat d'investissement</b>	(A) Résultat N-1	(B) Résultat de l'exercice (titres moins mandats)	Résultat de la section d'investissement
Recettes (réelles + ordre)		577 976 930,58	577 976 930,58
Dépenses (réelles + ordre)	187 423 967,62	597 596 235,80	785 020 203,42
<b>Total</b>	<b>-187 423 967,62</b>	<b>-19 619 305,22</b>	<b>-207 043 272,84</b>

**Le résultat de la section d'investissement est de - 207 043 272,84 €.**

## B – Affectation du résultat 2017

Le résultat à affecter est le résultat de la section de fonctionnement constaté à 221 588 984,16 €.

Il permet de couvrir prioritairement le besoin de financement de la section d'investissement arrêté à - 207 043 272,84 €.

Il est proposé d'affecter le solde disponible, soit 14 545 711,32 € au financement de la section de fonctionnement (compte 002: excédent de fonctionnement reporté).

<b>Résultat de fonctionnement à affecter</b>	<b>221 588 984,16</b>	
Besoin de financement de la section d'investissement après correction	<b>-207 043 272,84</b>	(compte 1068)
<b>Solde après couverture du besoin de financement de la section d'investissement</b>	14 545 711,32	
Excédents de fonctionnement reportés	14 545 711,32	(compte 002)

***B – Approbation du budget  
supplémentaire 2018 : décisions***

# 1 – LE VOTE PAR FONCTION

Le vote du budget supplémentaire 2018 intervient selon le mode de vote par fonction adopté par l'Assemblée plénière du 4 février 2016 (DAP n° 16.01.02) et tel qu'il est prévu par la M71.

## Approbation des balances au chapitre en crédits de paiement et AP/AE

### Au titre des crédits de paiement (CP)

Selon la balance au chapitre figurant ci-dessous,

En mouvements réels, les dépenses et les recettes totales s'élèvent à 2 800 206,28 € :

- dont dépenses : -7 324 062,00 € en investissement et 10 124 268,28 € en fonctionnement
- dont recettes : -13 222 333,11 € en investissement et 1 476 828,07 € en fonctionnement.

Le virement entre sections s'établit à 5 898 271,11 €.

Les autres mouvements d'ordre s'élèvent à :

- 207 043 272,84 € en dépenses d'investissement et 207 043 272,84 € en recettes d'investissement ;
- 14 545 711,32 € en recettes de fonctionnement.

## Investissement

OPERATIONS REELLES ET MIXTES (RAR N-1 + Vote de l'exercice)			
CHAPITRES	DEPENSES	RECETTES	
90 Opérations ventilées	-5 924 062,00	703 761,64	
900 Services généraux	137 700,00	0,00	
901 Formation pro. et apprentissage	260 000,00	0,00	
902 Enseignement	-2 518 262,00	215 448,64	
903 Culture, sports et loisirs	60 000,00	138 313,00	
904 Santé et action sociale	0,00	0,00	
905 Aménagement des territoires	300 000,00	0,00	
906 Gestion des fonds européens	0,00	0,00	
907 Environnement	0,00	0,00	
908 Transports	-5 500 000,00	350 000,00	
909 Action économique	1 336 500,00	0,00	
92 Opérations non ventilées	-1 400 000,00	-13 926 094,75	
921 Taxes non affectées	0,00	0,00	
922 Dotations et participations (sauf 1068)	0,00	-2 126 094,75	
923 Dettes et autres opérations financières	-1 400 000,00	-11 800 000,00	
95 Chapitres de prévision sans réalisation		0,00	
954 Produits des cessions d'immobilisations		0,00	
<b>TOTAL</b>	<b>I -7 324 062,00</b>	<b>II -13 222 333,11</b>	
OPERATIONS D'ORDRE			
925 Opérations patrimoniales	0,00	0,00	
926 Transferts entre les sections	0,00	0,00	
951 Virement de la section de fonctionnement		5 898 271,11	
<b>TOTAL</b>	<b>III 0,00</b>	<b>IV 5 898 271,11</b>	
<b>AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE = R(926 + 951) - D926</b> .....			<b>5 898 271,11</b>
001 Solde exécution section investissement	V 207 043 272,84	VI 0,00	
922 - 1068 Excédents de fonctionnement capitalisés		VII 207 043 272,84	
<b>TOTAL DE LA SECTION</b>	<b>I + III + V 199 719 210,84</b>	<b>II + IV + VI + VII 199 719 210,84</b>	

## Fonctionnement

### OPERATIONS REELLES ET MIXTES (RAR N-1 + Vote de l'exercice)

CHAPITRES	DEPENSES	RECETTES
93 Services ventilés	10 623 402,28	9 110 763,30
930 Services généraux	704 453,00	0,00
931 Formation pro. et apprentissage	14 425 375,00	8 610 763,30
932 Enseignement	3 198 250,00	0,00
933 Culture, sports et loisirs	2 477 324,28	0,00
934 Santé et action sociale	0,00	0,00
935 Aménagement des territoires	400 000,00	150 000,00
936 Gestion des fonds européens	0,00	0,00
937 Environnement	0,00	0,00
938 Transports	-10 582 000,00	350 000,00
939 Action économique	0,00	0,00
94 Services communs non ventilés	-499 134,00	-7 633 935,23
940 Impositions directes	0,00	-16 562 249,00
941 Autres impôts et taxes	0,00	774 178,77
942 Dotations et participations	0,00	8 142 555,00
943 Opérations financières	-500 000,00	11 580,00
944 Frais de fonctionnements groupes d'élus	866,00	0,00
945 Provisions et autres opérations mixtes	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>I 10 124 268,28</b>	<b>II 1 476 828,07</b>

### OPERATIONS D'ORDRE

946 Transferts entre les sections	0,00	0,00
947 Transferts dans section fonctionnement	0,00	0,00
953 Virement à la section d'investissement	5 898 271,11	
<b>TOTAL</b>	<b>III 5 898 271,11</b>	<b>IV 0,00</b>

<b>AUTOFINANCEMENT DEGAGE = D(946 + 953) - R946 :.....</b>	<b>5 898 271,11</b>
--	---------------------

002 Résultat de fonctionnement reporté	V 0,00	VI 14 545 711,32
--	--------	------------------

<b>TOTAL DE LA SECTION</b>	<b>I + III + V 16 022 539,39</b>	<b>II + IV + VI 16 022 539,39</b>
----------------------------	----------------------------------	-----------------------------------

Au titre des Autorisations de programme (AP) et des autorisations d'engagement (AE)

Selon la balance au chapitre figurant ci-dessous, les ajustements d'AP et d'AE (création et modification) s'élèvent à 193 148 054,26 € dont 87 905 085,26 € en investissement et 105 242 969 € en fonctionnement.

	Chap.	Libellé	BP 2018	CREATION OU MODIFICATION DM1	Total après DM1
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>					
			<b>373 074 900,00</b>	<b>87 905 085,26</b>	<b>460 979 985,26</b>
Opérations réelles		<b>90 Opérations ventilées</b>	<b>373 074 900,00</b>	<b>87 905 085,26</b>	<b>460 979 985,26</b>
		900 Services généraux	980 000	-	980 000,00
		901 Formation professionnelle/apprentissage	10 075 000	7 740 000,00	17 815 000,00
		902 Enseignement	122 190 000	8 305 000,00	130 495 000,00
		903 Culture, sports et Loisirs	4 057 500	3 600 000,00	7 657 500,00
		904 Santé et action sociale	-	-	-
		905 Aménagement des territoires	57 058 400	3 287 051,41	53 771 348,59
		906 Gestion des fonds européens	2 000 000	30 000,00	1 970 000,00
		907 Environnement	2 500 000	906 863,33	1 593 136,67
		908 Transports	125 669 000	71 771 000,00	197 440 000,00
		909 Action économique	48 545 000	713 000,00	49 258 000,00
		<b>92 Opérations non ventilées</b>	-	-	-
		921 Taxes non affectées	-	-	-
	922 Dotations et participations non affectées	-	-	-	
	923 Dettes et autres opérations financières	-	-	-	
Opérations d'ordre			<b>1 000 000,00</b>	<b>-</b>	<b>1 000 000,00</b>
		925 Opérations patrimoniales	-	-	-
		926 Transferts entre sections	-	-	-
		<b>95 Chapitre de prévision sans réalisation</b>	<b>1 000 000,00</b>	<b>-</b>	<b>1 000 000,00</b>
	951 Virement de la section fonctionnement	-	-	-	
	950 Dépenses imprévues	1 000 000,00	-	1 000 000,00	
	<b>TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>374 074 900,00</b>	<b>87 905 085,26</b>	<b>461 979 985,26</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>					
			<b>780 744 443,00</b>	<b>105 242 969,00</b>	<b>885 987 412,00</b>
Opérations réelles		<b>93 Opérations ventilées</b>	<b>780 744 443,00</b>	<b>105 242 969,00</b>	<b>885 987 412,00</b>
		930 Services généraux	12 661 000	-	12 661 000,00
		931 Formation professionnelle/apprentissage	55 124 350	25 732 550,00	80 856 900,00
		932 Enseignement	14 365 750	467 500,00	14 833 250,00
		933 Culture, sports et Loisirs	15 127 100	515 000,00	15 642 100,00
		934 Santé et action sociale	-	-	-
		935 Aménagement des territoires	0	-	-
		936 Gestion des fonds européens	-2 000 000	4 877 287,00	2 877 287,00
		937 Environnement	510 000	150 000,00	660 000,00
		938 Transports	650 090 000	71 500 000,00	721 590 000,00
		939 Action économique	34 866 243	2 000 632,00	36 866 875,00
		<b>94 Opérations non ventilées</b>	-	-	-
		940 Impositions directes	-	-	-
		941 Autres impôts et taxes	-	-	-
		942 Dotations et participations non affectées	-	-	-
		943 Opérations financières	-	-	-
		944 Frais de fonctionnement groupes d'élus	-	-	-
	945 Dotations aux provisions	-	-	-	
Opérations d'ordre			<b>1 000 000,00</b>	<b>-</b>	<b>1 000 000,00</b>
		946 Opér. d'ordre de transferts entre section	-	-	-
		947 Transferts dans section fonctionnement	-	-	-
		<b>95 Chapitre de prévision sans réalisation</b>	<b>1 000 000,00</b>	<b>-</b>	<b>1 000 000,00</b>
	953 Virement à la section d'investissement	-	-	-	
	952 Dépenses imprévues	1 000 000,00	-	1 000 000,00	
	<b>TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>781 744 443,00</b>	<b>105 242 969,00</b>	<b>886 987 412,00</b>

## Les AP et AE par fonction et par politique régionale

### FONCTION 1 : FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE

#### Au titre du Développement économique, de la recherche, de l'innovation et de la formation professionnelle:

n° Enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Montant initial	Création Modification
AE	2018	1978	31/12/2019	PIC 2018 POLE EMPLOI		12 664 950,00
AE	2016	0925		REMUNERATIONS 2017 2020	104 000 000,00	3 897 600,00
AE	2018	0577		CHEQUES FORMATION 2018	1 500 000,00	1 670 000,00
AE	2016	0573		FINANCEMENT DES PARCOURS DES DEMANDEURS D'EMPLOIS 201	160 000 000,00	7 500 000,00

#### Au titre de la Formation initiale, lycées, apprentissage et vie citoyenne:

n° Enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Montant initial	Création Modification
AP	2018	2785	31/12/2018	CMA36 RESTRUCTURATION POLE AUTOMOBILE		240 000,00
AP	2018	2786	31/12/2019	CMA37 - RESTRUCTURATION ET EXTENSION DE L'HEBERGEMENT		7 500 000,00

### FONCTION 2 : ENSEIGNEMENT - LYCEES

#### Au titre du Développement économique, de la recherche, de l'innovation et de la formation professionnelle:

n° Enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Montant initial	Création Modification
AE	2018	1917		ORIENTATION - VALORISATION DES METIERS	537 970,00	-32 500,00

#### Au titre de la Formation initiale, lycées, apprentissage et vie citoyenne:

n° Enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Montant initial	Création Modification
AP	2018	2776	31/12/2018	GENEVOIX EXTENSION ETUDES		500 000,00
AP	2018	2778	31/12/2018	LYCEE DESCARTES A TOURS RESTRUCTURATION SUITE TRANSFERT		1 250 000,00
AE	2018	2760	31/12/2018	AMO CPE 80 LYCEES		500 000,00
AP	2018	2759	31/12/2018	MFR DE L'ORLEANAIS AIDE A L'INVESTISSEMENT PRIVE		1 500 000,00
AP	2018	0007		ACQUISITION, RENOUVELLEMENT, REPARATION DE BIENS	6 200 000,00	2 200 000,00
AP	2018	1214		GROSSES REPARATIONS, GROS ENTRETIENS	8 000 000,00	450 000,00
AP	2018	0013		ENTRETIEN, MAINTENANCE ET CADRE DE VIE	6 000 000,00	2 000 000,00
AP	2018	1955		EFFICACITE ENERGETIQUE	5 000 000,00	600 000,00
AP	2018	0012		AIDE A L INVESTISSEMENT DANS L ENSEIGNEMENT PRIVE	1 800 000,00	-395 000,00
AP	2018	1908		EQUIPEMENTS, SERVICE ET USAGES	4 200 000,00	200 000,00

### FONCTION 3 : CULTURE, SPORTS ET LOISIRS

#### Au titre de la Formation initiale, lycées, apprentissage et vie citoyenne :

n° Enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Montant initial	Création Modification
AP	2018	2386	31/12/2020	RENOVATION FERME QUENEAU DVPT HOTELLERIE RESTAURATION		5 000 000,00
AE	2018	1468		FORMATIONS MUSICALES 2018	652 000,00	28 000,00
AE	2018	1609		CONTRATS REGIONAUX PACT 2018	2 700 000,00	350 000,00
AP	2015	15005		CPER-CHAUMONT RESTAURATION AILE EST GALERIE DIGITALE	2 037 000,00	1 263 000,00
AP	2015	1588		CHAUMONT RESTAURATION MH	5 963 000,00	-2 763 000,00
AE	2018	2215		FONDATION POUR LA MEMOIRE DE LA SHOAH CERCIL	15 000,00	52 000,00
AE	2018	2327		POLES ESPOIRS ET PEST	305 000,00	85 000,00
AP	2018	0458		AIDE A L EQUIPEMENT DES CLUBS	1 000 000,00	100 000,00

## FONCTION 5 : AMENAGEMENT DES TERRITOIRES

### Au titre des Stratégies et solidarités territoriales, transition énergétique :

n° Enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Montant initial	Création Modification
AP	2018	2169	31/12/2019	SIGNALISATION TOURISTIQUE AUTOROUTE A20		54 584,00
AP	2008	1700		CR AGGLO 3G - TOURS	40 273 500,00	-5 790 082,84
AP	2010	1462		CR AGGLO ORLEANS 3G	40 042 700,00	-1 371 359,83
AP	2011	1940		CONTRAT VILLE MOYENNE - VENDOME	1 080 000,00	-620,00
AP	2009	1837		CRP VENDOMOIS 3G	6 241 000,00	-354 347,19
AP	2008	1831		CRP BEAUCE 3G	3 458 900,00	-92 889,59
AP	2011	1847		CRP VALENCAY 3G	5 055 900,00	-249 784,48
AP	2009	1836		CRP SANCERRE SOLOGNE 3G	5 682 700,00	-233 393,45
AP	2013	1876		CRST PAYS BOURGES	8 562 000,00	-3 020 080,00
AP	2015	1731		CRST SANCERRE SOLOGNE	7 730 500,00	-544 000,00
AP	2015	1892		CRST LOIRE VAL D'AUBOIS	5 774 500,00	-91 500,00
AP	2017	1493		CRST PAYS LOIRE TOURAINE	14 905 550,00	595 950,00
AP	2017	1494		CRST PAYS DE VIERZON	10 914 000,00	9 664 000,00
AP	2013	1713		CRST TOURS	43 483 300,00	-459 000,00
AP	2009	1772		RENOVATION URBAINE : ENVELOPPE DE SOLIDARITE	8 816 000,00	-566 635,88
AP	2008	7204		VT - PROJETS STRUCTURANTS CPER 2007-2013	8 450 000,00	-827 892,15

## FONCTION 6 : GESTION DES FONDS EUROPEENS

### Au titre de l'Europe:

n° Enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Montant initial	Création Modification
AP	2015	9000		POCVL P11A01 - INVESTISSEMENTS RECHERCHE DPS	16 899 000,00	3 300 000,00
AP	2015	9001		POCVL P11A02 - PROGRAMMES RECHERCHE DPS	11 266 000,00	-3 300 000,00
AE	2015	9061		POCVL PI Ciii3 32 FORM. PROF. INNOVATION	560 000,00	-560 000,00
AE	2015	9082		POCVL PI Ciii3 29 FORM. PROF. CREATION REPRISE	3 500 000,00	-3 500 000,00
AE	2015	9083		POCVL PI Ciii3 30 FORM. PROF. METIERS	27 948 217,00	1 612 713,00
AE	2015	9084		POCVL PI Ciii3 31 FORM. PROF. ILLETTRISME	2 400 000,00	-2 400 000,00
AE	2015	9062		POCVL PI Aiii 33 - NEET - FORM. PROF. (FSE)	11 571 336,00	4 847 287,00
AE	2015	9063		POCVL PI Aiii 33 - NEET - FORM. PROF. (IEJ)	11 571 336,00	4 847 287,00
AE	2015	9071		POILOIRE PI6D 09 - BIODIVERSITE CONNAISSANCES RECHERCHES	2 000 000,00	-250 000,00
AE	2015	9074		POILOIRE PI6D 14 - BIODIVERSITE ZONES HUMIDES	1 000 000,00	180 000,00
AE	2015	9086		POILOIRE PI6D 10 - BIODIVERSITE INTERACTIONS	2 500 000,00	100 000,00
AP	2015	9024		POILOIRE PI6D 12 - BIODIVERSITE CONT. ECO. MIGRATEURS	1 700 000,00	340 000,00
AP	2015	9025		POILOIRE PI6D 14 - BIODIVERSITE ZONES HUMIDES	1 500 000,00	-520 000,00
AP	2015	9030		POILOIRE PI6D 10 - BIODIVERSITE INTERACTIONS	500 000,00	-100 000,00
AP	2015	9031		POILOIRE PI6D 13 - BIODIVERSITE CONT. ECO. LIT	2 000 000,00	250 000,00

## FONCTION 7 : ENVIRONNEMENT

### Au titre des Stratégies et solidarités territoriales, transition énergétique :

n° Enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Montant initial	Création Modification
AE	2018	2418	31/12/2020	SANTE ENVIRONNEMENT		150 000,00
AP	2011	7300		GP - ADEME ENERGIES RENOUVELABLES	624 395,69	-111 694,82
AP	2013	7300		GP - ADEME ENERGIES RENOUVELABLES	998 600,12	-320 000,00
AP	2009	7300		GP - ADEME ENERGIES RENOUVELABLES	723 105,93	-65 000,00
AP	2013	7302		GP - ADEME EMERGENCE DE LA DEMANDE	80 480,95	-433,50
AP	2013	1952		MAITRISE DE L'ENERGIE ET DES ENERGIES RENOUVELABLES	181 223,42	-5 819,31
AP	2009	7307		VT - AGENCE DE L'EAU - APPELS A PROJETS ECONOMIE D'EAU	368 737,55	-50 000,00
AP	2008	7308		VT- CONTRAT DE BASSIN DE LA CISSE - CPER 2007-2013	651 735,01	-23 544,00
AP	2008	7309		VT - CONTRAT DE BASSIN DU BEUVRON - CPER 2007-2013	638 787,10	-18 729,00
AP	2011	1146		RNR MARAIS DE TALIGNY (37)	45 600,00	-717,18
AP	2013	1148		RNR PONTLEVOY	85 000,00	-2 685,00
AP	2010	1115		RNR VALLE DES CAILLES (28)	54 503,76	-653,39
AP	2011	1330		AAP BIODIVERSITE 2011	203 111,15	-26 000,00
AP	2015	1330		BIODIVERSITE 2015	134 887,23	-5 000,00
AP	2016	7914		CPIER 2007-2013-OUVRAGES DOMANIAUX 2016	840 000,00	-276 587,13

## FONCTION 8 : TRANSPORTS

### Au titre des Transport et mobilités durables:

n° Enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Montant initial	Création Modification
AE	2018	1284	31/12/2022	MOBILIER URBAIN (ENTRETIEN/MAINTENANCE) 2018-2022		850 000,00
AP	2018	2239	31/12/2021	REGIOLIS HYBRIDES		500 000,00
AP	2018	2244	31/12/2023	CHARTRES COURTALAIN - PHASE 2		14 000 000,00
AP	2018	2247	31/12/2020	TOURS CHINON		5 500 000,00
AP	2018	2249	31/12/2021	TRAVAUX DOURDAN LA MEMBROLLE - PHASE 1		12 500 000,00
AP	2018	2248	31/12/2023	REMISE A NIVEAU BOURGES MONTLUCON - SIGNALISATION		37 000 000,00
AE	2018	1184	31/12/2022	CONVENTION TOURS BRESSUIRE		1 000 000,00
AE	2018	2250	31/12/2019	TEST WIFI EN LIGNE		70 000,00
AE	2018	2251	31/12/2021	AMO DEPLOIEMENT BILLETTE INTERURBAINE		400 000,00
AP	2018	1773	31/12/2018	FOND SUD AEROPORT CHATEAUROUX		750 000,00
AE	2018	2255	31/12/2021	CONVENTIONS AO2 SCOLAIRES		24 000 000,00
AE	2018	1536		TRANSFERT AGGLO VENDOME	10 500 000,00	45 000 000,00
AP	2018	2224		TRANSFERT DEPARTEMENT POINT ARRET ROUTIER	1 000 000,00	200 000,00
AE	2018	2237		SUIVI AIDE TRANSPORT PRÉ BAC	20 000,00	-20 000,00
AP	2017	1535		COMPTEURS VOYAGEURS LOGICIEL	95 000,00	15 000,00
AP	2018	1436		EXPLOITATION DES COMPTEURS VOYAGEURS	524 000,00	76 000,00
AP	2017	1479		AMENAGEMENT GARE LAMOTTE BEUVRON	240 000,00	120 000,00
AP	2018	2233		QUAIS DE FERRIERES	1 400 000,00	110 000,00
AE	2017	1481		CONTROLE QUALITE TER	500 000,00	100 000,00
AE	2018	2243		FONCTIONNEMENT BILLETTE SCOLAIRE	1 000 000,00	100 000,00
AP	2018	2234		EQUIPEMENT BILLETTE SCOLAIRE	2 000 000,00	1 000 000,00

## FONCTION 9 : ACTION ECONOMIQUE

### Au titre du Développement économique, de la recherche, de l'innovation et de la formation professionnelle:

n° Enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Montant initial	Création Modification
AE	2018	2601	31/12/2019	MISE EN OEUVRE ACTIONS NOUVELLES ESS		500 000,00
AE	2018	2602	31/12/2019	GPECT - GESTION PREVISION. DES EMPLOIS&DES COMPETENCES TERRI		450 000,00
AE	2018	1791		ACTIONS DE VALORISATION	50 000,00	150 000,00
AE	2016	1644		ANIMATION ET APPUI AUX PROJETS DE FILIERES BIOLOGIQUES	3 522 000,00	364 132,00
AE	2014	1275		CAP CONVERSION	1 155 000,00	161 000,00
AP	2014	1265		CAP FILIERES - MATERIEL	6 910 000,00	1 843 000,00
AE	2018	1594		COLLOQUES ET PROGRAMMES D'ETUDES	80 000,00	41 500,00
AE	2018	1596		INSTITUT EUROPEEN D'HISTOIRE DE L'ALIMENTATION	210 000,00	126 000,00
AE	2018	1597		CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE	350 000,00	85 000,00
AE	2018	1598		CANCEROPOLE GRAND OUEST	150 000,00	75 000,00
AE	2018	1503		PARTENARIAT REGION UNIVERSITES	750 000,00	38 000,00
AP	2015	37218		CG37 DOMAINE DE CANDE	2 000 000,00	-1 200 000,00
AE	2018	1218		FLEURISSEMENT	50 000,00	10 000,00
AP	2015	37214		CG37 VELOURTE VOIES VERTES CHER A VELO	720 000,00	70 000,00

## 2 – LE VOTE DE L'ARCHITECTURE PAR POLITIQUE RÉGIONALE

	BP 2018 (1)	DM1 2018 (2)	TOTAL DEPENSES 2018 (1+2)	BP 2018 (1)	DM1 2018 (2)	TOTAL RECETTES 2018 (1+2)	DM1 2018 AP-AE
<b>Investissement</b>	<b>473 134 100</b>	<b>-7 324 062</b>	<b>465 810 038</b>	<b>270 749 300</b>	<b>-13 222 333</b>	<b>257 526 967</b>	<b>87 905 085</b>
<b>SOLIDARITE TERRITORIALES, TRANSITION ÉCOLOGIQUE, STRATEGIES</b>	<b>79 513 100</b>	<b>0</b>	<b>79 513 100</b>	<b>60 000</b>	<b>0</b>	<b>60 000</b>	<b>-4 193 915</b>
TERRITOIRES SOLIDAIRES	75 040 000		75 040 000	0		0	
ENVIRONNEMENT	3 798 100		3 798 100	60 000		60 000	
TIC	480 000		480 000	0		0	
DCI	195 000		195 000	0		0	
<b>DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, DE LA RECHERCHE, DE L'INNOVATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE</b>	<b>66 232 600</b>	<b>-1 576 000</b>	<b>64 656 600</b>	<b>6 119 200</b>	<b>215 449</b>	<b>6 334 649</b>	<b>713 000</b>
ECONOMIE	35 651 100		35 651 100	6 119 200		6 119 200	
RECHERCHE	19 880 400	1 336 500	21 216 900	0		0	
ENS SUPERIEUR	6 377 500	-2 912 500	3 465 000	0	215 449	215 449	
TOURISME	3 993 600		3 993 600	0		0	
FORM PRO	330 000		330 000	0		0	
ORIENTATION	0		0	0		0	
<b>TRANSPORTS ET MOBILITES DURABLES</b>	<b>99 491 000</b>	<b>-5 200 000</b>	<b>94 291 000</b>	<b>31 000 000</b>	<b>350 000</b>	<b>31 350 000</b>	<b>71 771 000</b>
TRANSPORTS	99 491 000	-5 200 000	94 291 000	31 000 000	350 000	31 350 000	
<b>FORMATION INITIALE, LYCEES, APPRENTISSAGE ET VIE CITOYENNE</b>	<b>120 204 600</b>	<b>714 238</b>	<b>120 918 838</b>	<b>1 860 000</b>	<b>138 313</b>	<b>1 998 313</b>	<b>19 645 000</b>
LYCEES	97 797 400	394 238	98 191 638	1 850 000		1 850 000	
APPRENTISSAGE	10 000 000		10 000 000	0		0	
F2S	3 600 000	260 000	3 860 000	0		0	
CULTURE	7 083 100		7 083 100	10 000		10 000	
SPORTS	1 724 100	60 000	1 784 100	0	138 313	138 313	
VIE CITOYENNE	0		0	0		0	
<b>OPTIMISATION DES RESSOURCES</b>	<b>69 807 500</b>	<b>-1 262 300</b>	<b>68 545 200</b>	<b>185 115 700</b>	<b>-13 926 095</b>	<b>171 189 605</b>	<b>0</b>
Dont Communication			0	0		0	
Dont Moyens généraux de l'administration	3 162 500	137 700	3 300 200	0		0	
Dont Ressources humaines			0			0	
Dont Moyens généraux financiers	66 645 000	-1 400 000	65 245 000	185 115 700	-13 926 095	171 189 605	
dont remboursement en capital de la dette	56 645 000	-1 400 000	55 245 000				
dont réaménagement de la dette	10 000 000		10 000 000	10 000 000		10 000 000	
<b>EUROPE</b>	<b>37 885 300</b>	<b>0</b>	<b>37 885 300</b>	<b>46 594 400</b>	<b>0</b>	<b>46 594 400</b>	<b>-30 000</b>
fonds européens	37 885 300		37 885 300	46 574 400		46 574 400	
hors fonds européens	0		0	20 000		20 000	
<b>Fonctionnement</b>	<b>968 173 300</b>	<b>10 124 268</b>	<b>978 297 568</b>	<b>1 170 558 100</b>	<b>1 476 828</b>	<b>1 172 034 928</b>	<b>105 242 969</b>
<b>SOLIDARITE TERRITORIALES, TRANSITION ÉCOLOGIQUE, STRATEGIES</b>	<b>15 797 000</b>	<b>400 000</b>	<b>16 197 000</b>	<b>192 800</b>	<b>150 000</b>	<b>342 800</b>	<b>150 000</b>
TERRITOIRES SOLIDAIRES	4 500 000		4 500 000	0		0	
ENVIRONNEMENT	6 950 000		6 950 000	192 800		192 800	
TIC	3 147 000	400 000	3 547 000	0	150 000	150 000	
DCI	1 200 000		1 200 000	0		0	
<b>DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, DE LA RECHERCHE, DE L'INNOVATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE</b>	<b>128 508 700</b>	<b>14 110 375</b>	<b>142 619 075</b>	<b>13 360 000</b>	<b>8 610 763</b>	<b>21 970 763</b>	<b>27 700 682</b>
ECONOMIE	28 540 500		28 540 500	0		0	
RECHERCHE	7 482 500		7 482 500	0		0	
ENS SUPERIEUR	2 496 000		2 496 000	0		0	
TOURISME	3 977 100		3 977 100	0		0	
FORM PRO	83 480 500	14 110 375	97 590 875	13 360 000	8 610 763	21 970 763	
ORIENTATION	2 532 100		2 532 100	0		0	
<b>TRANSPORTS ET MOBILITES DURABLES</b>	<b>365 073 600</b>	<b>-10 582 000</b>	<b>354 491 600</b>	<b>16 895 100</b>	<b>350 000</b>	<b>17 245 100</b>	<b>71 500 000</b>
TRANSPORTS	365 073 600	-10 582 000	354 491 600	16 895 100	350 000	17 245 100	
<b>FORMATION INITIALE, LYCEES, APPRENTISSAGE ET VIE CITOYENNE</b>	<b>214 509 300</b>	<b>5 285 574</b>	<b>219 794 874</b>	<b>10 437 800</b>	<b>11 580</b>	<b>10 449 380</b>	<b>1 015 000</b>
LYCEES	58 329 600	2 493 250	60 822 850	9 997 800		9 997 800	
APPRENTISSAGE	83 850 000		83 850 000	300 000		300 000	
F2S	45 249 000	315 000	45 564 000	0		0	
CULTURE	22 617 800	2 477 324	25 095 124	140 000		140 000	
SPORTS	4 012 900		4 012 900	0	11 580	11 580	
VIE CITOYENNE	450 000		450 000	0		0	
<b>OPTIMISATION DES RESSOURCES</b>	<b>206 529 000</b>	<b>910 319</b>	<b>207 439 319</b>	<b>1 079 952 700</b>	<b>-7 645 515</b>	<b>1 072 307 185</b>	<b>0</b>
Dont Communication	4 010 000		4 010 000	0		0	
Dont Moyens généraux de l'administration	15 548 700	457 300	16 006 000	70 000		70 000	
Dont Ressources humaines	135 400 000	953 019	136 353 019	2 956 000		2 956 000	
Dont Moyens généraux financiers	51 570 300	-500 000	51 070 300	1 076 926 700	-7 645 515	1 069 281 185	
<b>EUROPE</b>	<b>37 755 700</b>	<b>0</b>	<b>37 755 700</b>	<b>49 719 700</b>	<b>0</b>	<b>49 719 700</b>	<b>4 877 287</b>
fonds européens	36 583 425		36 583 425	39 334 396		39 334 396	
hors fonds européens	1 172 275		1 172 275	10 385 304		10 385 304	
Reprise anticipé du résultat					14 545 711	14 545 711	
<b>TOTAL GENERAL AVEC Dette et AVEC fonds européens</b>	<b>1 441 307 400</b>	<b>2 800 206</b>	<b>1 444 107 606</b>	<b>1 441 307 400</b>	<b>2 800 206</b>	<b>1 444 107 606</b>	<b>193 148 054</b>
Investissement	473 134 100	-7 324 062	465 810 038	270 749 300	-13 222 333	257 526 967	87 905 085
Fonctionnement	968 173 300	10 124 268	978 297 568	1 170 558 100	16 022 539	1 186 580 639	105 242 969
<b>TOTAL GENERAL HORS réaménagement de la dette et HORS fonds européens</b>	<b>1 356 838 675</b>	<b>2 800 206</b>	<b>1 359 638 881</b>	<b>1 345 378 604</b>	<b>2 800 206</b>	<b>1 348 178 810</b>	<b>0</b>
Investissement	425 248 800	-7 324 062	417 924 738	214 154 900	-13 222 333	200 932 567	
Fonctionnement	931 589 875	10 124 268	941 714 143	1 131 223 704	16 022 539	1 147 246 243	

### 3 – LES DISPOSITIONS DIVERSES

#### Remises gracieuses

Les créances éteintes suivantes sont accordées pour un montant de 19 906,75€ :

Dans le cadre d'un remboursement de salaire, une remise gracieuse est accordée à Mme CHELMI Rachel pour un montant de 434,22 €.

Dans le cadre d'un remboursement de salaire, une remise gracieuse est accordée à Mme MOUFFRON Annette pour un montant de 18 910,28 €.

Dans le cadre des bourses dispensées aux étudiants du secteur sanitaire et social, une remise gracieuse d'un montant 562,25 € est accordée à Mme HUART Constance.

#### Admissions en non valeurs et créances éteintes

Les créances éteintes suivantes sont accordées pour un montant de 209 774,31 € :

NOM ET PRENOMS DES REDEVABLES	Exercice	N° du titre de recette	MONTANT PRINCIPAL	Motif d'irrecouvrabilité	Nature de la créance	Montant de la créance
AVRE INDUSTRIES	2003	2048	12 304,90 €	Clôture pour Insuffisance d'Actif	PRÊT PARTICIPATIF REGIONAL	12 304,90 €
CROSA JEAN EIPRES D'ICE	2012	3615	18 600,00 €	Clôture pour Insuffisance d'Actif	CREATEM	18 600,00 €
L'AMBILLOISE	2015	228	275,34 €	Clôture pour Insuffisance d'Actif	CREATEM	2 200,34 €
	2015	1870	385,00 €			
	2015	3547	385,00 €			
	2015	5439	385,00 €			
	2016	170	385,00 €			
	2016	1650	385,00 €			
LA BOUCHERIE DU DONJON	2014	7671	196,39 €	Clôture pour Insuffisance d'Actif	CREATEM	196,39 €
LA CUISINE	2016	5969	1 000,00 €	Créance certifiée irrécouvrable	CAP CREATION	1 000,00 €
LDC MENUISERIE	2014	4887	175,00 €	Clôture pour Insuffisance d'Actif	CREATEM	700,00 €
	2014	6793	175,00 €			
	2015	659	175,00 €			
	2015	1088	175,00 €			
LE FOURNIL D'OLIVIER	2016	3057	3 653,00 €	Clôture pour Insuffisance d'Actif	CAP CREATION	3 653,00 €
MECANIQUE SERVICE DREUX	2013	1459	1 220,00 €	Clôture pour Insuffisance d'Actif	FREMA	12 200,00 €
	2013	3486	1 220,00 €			
	2013	4913	9 760,00 €			

<b>PERONNEAU MARTIAL</b>	2014	4202	1 385,90 €	Clôture pour Insuffisance d'Actif	CREATEM	1 385,90 €
<b>ROUILLARD ANTONY</b>	2014	6929	500,00 €	Clôture pour Insuffisance d'Actif	CREATEM	3 000,00 €
	2015	780	500,00 €			
	2015	2443	500,00 €			
	2015	6003	500,00 €			
	2015	6356	1 000,00 €			
<b>SARL ABV</b>	2015	4691	1 000,00 €	Clôture pour Insuffisance d'Actif	PRIME APPRENTI	1 000,00 €
<b>TAPIA TOURAINE TOITURE</b>	2017	1501	362,50 €	Créance certifiée irrécouvrable	CAP CREATION	7 250,00 €
	2017	2894	362,50 €			
	2017	3497	6 525,00 €			
<b>LA NOUGATINE</b>	2015	3539	262,00 €	Clôture pour Insuffisance d'Actif	CREATEM	1 842,00 €
	2015	4203	262,00 €			
	2015	4860	262,00 €			
	2015	5431	262,00 €			
	2015	5961	262,00 €			
	2016	6649	262,00 €			
	2016	162	270,00 €			
<b>SIGNATECH</b>	2013	7226	14 500,00 €	Clôture pour Insuffisance d'Actif	CAP EMPLOI	14 500,00 €
<b>ALPHA TEST</b>	2016	3487	0,60 €	RAR inférieur au seuil de poursuite	PME INNOVATION	0,60 €
<b>ARDOU Daniel</b>	2017	90056	21,10 €	RAR inférieur au seuil de poursuite	TITRE DE TRANSPORT	21,10 €
<b>AUBERGE DE LA ROUTE BLEUE</b>	2007	6235	0,02 €	RAR inférieur au seuil de poursuite	CREATEM	0,02 €
<b>BELEDU Pelendo</b>	2017	90057	25,60 €	RAR inférieur au seuil de poursuite	TITRE DE TRANSPORT	25,60 €
<b>BOUHAFS Abdelkrim</b>	2016	90425	12,80 €	RAR inférieur au seuil de poursuite	TITRE DE TRANSPORT	12,80 €
<b>DURAND Fabienne</b>	2015	1720	0,40 €	RAR inférieur au seuil de poursuite	REMBOURSEMENT DE SALAIRE	0,40 €
<b>FLEURIEAU MAGALIE</b>	2013	6658	0,10 €	RAR inférieur au seuil de poursuite	REMBOURSEMENT DE SALAIRE	0,10 €
<b>HUGUET Alison</b>	2015	5828	0,02 €	RAR inférieur au seuil de poursuite	AVANCE REMBOURSABLE	0,02 €
<b>ICR LBE FLUIDES</b>	2014	2595	0,01 €	RAR inférieur au seuil de poursuite	REGULARISATION REVISION DE MARCHE	0,01 €
<b>LA POULE ET L'OEUF AS</b>	2016	700200000270	12,65 €	RAR inférieur au seuil de poursuite	COC	12,65 €
<b>LABINOX -BC INOXEO .</b>	2004	1311	0,01 €	RAR inférieur au seuil de poursuite	PRÊT PARTICIPATIF REGIONAL	0,01 €
<b>LUIGI CORINNE</b>	2013	2932	0,39 €	RAR inférieur au seuil de poursuite	CREATEM	0,78 €
	2013	5236	0,39 €			

<b>MAFU Rannick</b>	2016	90376	21,10 €	RAR inférieur au seuil de poursuite	TITRE DE TRANSPORT	21,10 €
<b>MENTHE A L'O</b>	2014	296	0,01 €	RAR inférieur au seuil de poursuite	CREATEM	0,01 €
<b>NGO BAYONG - NANGA CHRISTINE</b>	2014	3482	25,61 €	RAR inférieur au seuil de poursuite	REMBOURSEMENT DE SALAIRE	25,61 €
<b>O LEVAIN FARINE</b>	2017	1885	0,30 €	RAR inférieur au seuil de poursuite	CAP DEVELOPPEMENT	0,30 €
<b>OCIWEN DEVELOPPEMENT</b>	2009	15116	0,06 €	RAR inférieur au seuil de poursuite	CAP DEVELOPPEMENT	0,06 €
<b>OTIS -ST DENIS EN VAL</b>	2016	2495	22,21 €	RAR inférieur au seuil de poursuite	REVISION PRIX MARCHE	22,21 €
<b>PERRIN LAURENT</b>	2011	6644	0,01 €	RAR inférieur au seuil de poursuite	FREMA	0,01 €
<b>PLONCARD JEAN-LUC</b>	2005	677	18,00 €	RAR inférieur au seuil de poursuite	CREATEM	18,00 €
<b>REYNAUD SANDRINE</b>	2016	5012	13,06 €	RAR inférieur au seuil de poursuite	REMBOURSEMENT DE SALAIRE	13,06 €
<b>SERIN Lucy</b>	2016	90241	22,80 €	RAR inférieur au seuil de poursuite	TITRE DE TRANSPORT	22,80 €
<b>SMAC ACIEROID - ST JEA</b>	2015	2370200811	0,02 €	RAR inférieur au seuil de poursuite	AVANCE REMBOURSABLE	0,02 €
<b>TIAM</b>	2016	3493	0,01 €	RAR inférieur au seuil de poursuite	CAP DEVELOPPEMENT	0,01 €
<b>ENTREPRISE BOSSEINS J</b>	2012	2687	700,00 €	Clôture pour Insuffisance d'Actif	CREATEM	27 700,00 €
	2012	477	400,00 €			
	2012	5076	700,00 €			
	2012	7299	700,00 €			
	2013	2459	700,00 €			
	2013	432	700,00 €			
	2013	4683	700,00 €			
	2013	7018	700,00 €			
	2014	2379	700,00 €			
	2014	356	700,00 €			
	2014	4517	700,00 €			
	2014	6347	700,00 €			
	2015	1939	700,00 €			
	2015	298	700,00 €			
	2015	5506	700,00 €			
	2016	1716	700,00 €			
	2016	236	700,00 €			
2016	2401	14 000,00 €				
2016	2402	1 400,00 €				
2015	3615	700,00 €				
<b>GIGAREL</b>	2013	8103	10 000,00 €	Clôture pour	CREATEM	20 000,00 €

<b>FRANCOISE-AUX DELICES DE SULLY</b>	2013	8107	10 000,00 €	Insuffisance d'Actif		
<b>TERRES CUITES DE LA LORNE SARL</b>	2013	8701	750,00 €	Clôture pour Insuffisance d'Actif	CREATEM	15 000,00 €
	2014	1889	750,00 €			
	2014	3971	750,00 €			
	2014	5969	750,00 €			
	2014	7972	750,00 €			
	2015	1516	750,00 €			
	2015	3223	750,00 €			
	2015	4016	9 750,00 €			
<b>CENTRE ELEC VAL DE LOIRE</b>	2014	3201	800,00 €	Clôture pour Insuffisance d'Actif	CREATEM	12 800,00 €
	2014	5184	800,00 €			
	2014	7085	800,00 €			
	2015	505	10 400,00 €			
<b>ACHTAG</b>	2017	3537	14 750,00 €	Clôture pour Insuffisance d'Actif	CAP DEVELOPPEMENT	14 750,00 €
<b>INIS LAB</b>	2017	3838	30 000,00 €	Clôture pour Insuffisance d'Actif	CAP CREATION	30 000,00 €
<b>SOIERIE DU VAL DE LOIRE</b>	2017	4308	224,73 €	Créance irrécouvrable	CAP CREATION	9 494,50 €
	2018	1118	5 000,00 €			
	2018	1119	4 045,04 €			
	2018	651	224,73 €			
<b>TOTAL</b>						<b>209 774,31 €</b>

Les admissions-en-non-valeurs suivantes sont accordées pour un montant de 40 817,95 € :

Non et prénoms des redevables	Exercice	N° du titre de recette	Montant principal	Motif d'irrecouvrabilité	Nature de la créance	Montant de la créance
<b>ARNAUDON Christelle</b>	2015	T-2610	706,85 €	Poursuites infructueuses	CREATEM	8 870,55 €
	2015	T-4408	706,85 €			
	2015	T-6159	706,85 €			
	2016	T-2221	750,00 €			
	2016	T-3800	750,00 €			
	2016	T-5229	750,00 €			
	2016	T-748	750,00 €			
	2017	T-1774	750,00 €			
	2017	T-3245	750,00 €			
	2017	T-4451	750,00 €			
	2017	T-571	750,00 €			
	2018	T-457	750,00 €			
<b>BAKOUIKAMO EPIPHANIE</b>	2013	T-7886	170,06 €	Poursuites infructueuses	REMBOURSEMENT DE SALAIRE	170,06 €

<b>BELKORA Samira</b>	2014	T-5323	38,45 €	Poursuites infructueuses	REMBOURSEMENT DE SALAIRE	38,45 €
<b>BEN HASSEN BASMA</b>	2013	T-5665	385,79 €	Poursuites infructueuses	REMBOURSEMENT DE SALAIRE	385,79 €
<b>BENYAHIA FATIMA</b>	2014	T-2661	673,39 €	Surendettement et décision effacement de dette	REMBOURSEMENT DE SALAIRE	673,39 €
<b>BERRY SOUDURE</b>	2014	T-7726	250,00 €	Poursuites infructueuses	CREATEM	1 250,00 €
	2015	T-1274	250,00 €			
	2015	T-2985	250,00 €			
	2015	T-4855	250,00 €			
	2015	T-6644	250,00 €			
<b>CHAUSSET MICKAEL</b>	2013	T-8563	138,65 €	Poursuites infructueuses	CREATEM	1 990,65 €
	2014	T-1749	150,00 €			
	2014	T-3833	150,00 €			
	2014	T-5835	150,00 €			
	2014	T-7839	150,00 €			
	2015	T-1387	156,50 €			
	2015	T-3095	156,50 €			
	2015	T-4963	156,50 €			
	2015	T-6748	156,50 €			
	2016	T-1212	156,50 €			
	2016	T-2715	156,50 €			
	2016	T-4223	156,50 €			
	2017	T-938	156,50 €			
<b>CHEVALLIER Cynthia</b>	2015	T-3307	50,00 €	Poursuites infructueuses	AVANCE REMBOURSABLE	300,00 €
	2015	T-3917	50,00 €			
	2015	T-4571	50,00 €			
	2015	T-4739	50,00 €			
	2015	T-5696	50,00 €			
	2015	T-6360	50,00 €			
<b>DELAMARE Karine</b>	2017	T-3470	1 031,66 €	NPAI et demande renseignement négative	REMBOURSEMENT DE SALAIRE	1 196,73 €
	2017	T-4344	165,07 €			
<b>FOUCHER Carole</b>	2014	T-7214	409,84 €	Poursuites infructueuses	REMBOURSEMENT DE SALAIRE	409,84 €
<b>FRANCE BUSINESS SCHOOL</b>	2016	T-4895	12 750,00 €	Poursuites infructueuses	CAP INNOVATION	12 750,00 €
<b>GIRIER DUFOURNIER Jacqueline</b>	2016	T-3948	363,06 €	Poursuites infructueuses	REMBOURSEMENT DE SALAIRE	363,06 €
<b>GUINARD Julien</b>	2017	T-1543	1 423,76 €	Poursuites infructueuses	CAP CREATION	1 423,76 €
<b>HAMMICHE Robert</b>	2016	T-5010	6 637,26 €	Surendettement et décision effacement de dette	REMBOURSEMENT DE SALAIRE	6 637,26 €

<b>LASSERRE Pascal</b>	2016	T-3949	465,67 €	Surendettement et décision effacement de dette	REMBOURSEMENT DE SALAIRE	465,67 €
<b>MARQUET Gislaine</b>	2014	T-8172	344,18 €	Poursuites infructueuses	REMBOURSEMENT DE SALAIRE	344,18 €
<b>PLU Vanessa</b>	2014	T-8174	157,79 €	Poursuites infructueuses	REMBOURSEMENT DE SALAIRE	157,79 €
<b>ROUSSEAU Belinda</b>	2015	T-2217	51,54 €	Poursuites infructueuses	REMBOURSEMENT DE SALAIRE	51,54 €
<b>SDOUD Fatiha</b>	2014	T-4216	155,40 €	Poursuites infructueuses	REMBOURSEMENT DE SALAIRE	155,40 €
<b>SOURD Melody</b>	2016	T-4556	33,60 €	Poursuites infructueuses	REMBOURSEMENT DE SALAIRE	33,60 €
<b>VIERZON ARTS ET CULTURE</b>	2013	T-5743	3 100,00 €	Poursuites infructueuses	CAP ASSO	3 100,00 €
<b>LA POULE ET L'OEUF ASSOCIATION</b>	2016	T- 700200000144	50,23 €	Personne disparue	COC	50,23 €
<b>TOTAL</b>						<b>40 817,95 €</b>

## Modification des dates limite d'affectation pour les AP/AE

SOLIDARITES TERRITORIALES, TRANSITION ECOLOGIQUE, STRATEGIES					
Chapitre	Année enveloppe	Code enveloppe	Libellé enveloppe	Date <u>initiale</u> de fin d'affectation	<u>Nouvelle</u> date de fin d'affectation proposée
905	2012	1870	CRP BEAUCE VAL DE LOIRE 3G	31/12/2017	31/12/2018
905	2012	1877	CRP LOIRE TOURAINE 3G	31/12/2017	31/12/2018
905	2017	1488	CRST BERRY SAINT AMANDS	31/12/2023	31/12/2025
905	2017	1489	CRST PAYS DE LA CHATRE	31/12/2023	31/12/2025
905	2017	1490	CRST PAYS LOIRE BEAUCE	31/12/2023	31/12/2024
905	2017	1491	CRST FORET ORLEANS LOIRE SOLOGNE	31/12/2023	31/12/2024
905	2017	1493	CRST PAYS LOIRE TOURAINE	31/12/2023	31/12/2025
905	2015	1727	CRST ENTRE BEAUCE ET PERCHE	31/12/2021	31/12/2022
905	2017	1494	CRST BOURGES	31/12/2023	31/12/2025
905	2015	1728	CRST PORTES EURELIENNES D'ILE DE France	31/12/2021	31/12/2022
905	2015	1730	CRST CŒUR DE BEAUCE	31/12/2021	31/12/2022
905	2015	1731	CRST SANCERRE SOLOGNE	31/12/2021	31/12/2022
905	2015	1732	CRST BEAUCE GATINAIS EN PITHIVERAIS	31/12/2022	31/12/2023
905	2015	1733	CRST VENDOMOIS	31/12/2022	31/12/2023
905	2018	1818	CRST LOCHES SUD TOURAINE	31/12/2024	31/12/2025
905	2018	1841	CRST INDRE ET CHER	31/12/2020	31/12/2021
905	2016	1863	CRST VALLEE DU CHER ET DU ROMORANTINAIS	31/12/2023	31/12/2024
905	2013	1868	CRST GRANDE SOLOGNE	31/12/2020	31/12/2021
905	2013	1878	CRST GIENNOIS	31/12/2020	31/12/2021
905	2013	1879	CRST ISSOUDUN	31/12/2020	31/12/2021
905	2014	1880	CRST BRENNE	31/12/2020	31/12/2021
905	2016	1889	CRST LOIRE NATURE	31/12/2023	31/12/2024
905	2015	1891	CRST PERCHE	31/12/2023	31/12/2024
905	2015	1893	CRST VALENCAY	31/12/2022	31/12/2023
905	2016	1896	CRST PAYS DUNOIS	31/12/2022	31/12/2025
905	2018	1945	CRST CHINONNAIS	31/12/2024	31/12/2025
905	2017	1495	CRST AGGLOMERATION DE BOURGES	31/12/2023	31/12/2025
905	2017	1496	CRST AGGLO ET PAYS CASTELROUSSIN	31/12/2023	31/12/2025
905	2017	1497	CRST PAYS DES CHATEAUX	31/12/2023	31/12/2025
905	2018	1499	CRST AGGLO CHARTRES	31/12/2024	31/12/2025
905	2013	1712	CRST MONTARGIS	31/12/2021	31/12/2023
905	2013	1713	CRST TOURS	31/12/2020	31/12/2021
905	2018	1718	CRST AGGLO DU PAYS DROUAIS	31/12/2024	31/12/2025
905	2015	1726	CRST ORLEANS	31/12/2020	31/12/2022

<b>TRANSPORTS ET MOBILITES DURABLES</b>					
Chapitre	Année enveloppe	Code enveloppe	Libellé enveloppe	Date initiale de fin d'affectation	Nouvelle date de fin d'affectation proposée
908	2017	1534	ACQUISITION ZGC OCCASION PDLL	31/12/2021	31/12/2024
908	2017	1478	AMENAGEMENT GARE LA LOUPE	31/12/2017	31/12/2019
938	2017	1481	CONTRÔLE QUALITE TER	31/12/2017	31/12/2018
<b>DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE</b>					
Chapitre	Année enveloppe	Code enveloppe	Libellé enveloppe	Date initiale de fin d'affectation	Nouvelle date de fin d'affectation proposée
909	2018	1759	CAP DEVELOPPEMENT CENTRE	31/12/2018	31/12/2019
909	2015	28219	CG 28 FONDS D'INTERVENTION POUR L'EMERGENCE DE PROJETS	31/12/2020	31/12/2021
909	2014	1268	APPUI A L'EMPLOI ET INSTALLATIONS	31/12/2020	31/12/2022
939	2016	1644	ANIMATION ET APPUI AUX PROJETS DE FILIERES BIOLOGIQUES	31/12/2020	31/12/2022
939	2014	1275	CAP CONVERSION	31/12/2020	31/12/2022
<b>FORMATION INITIALE, LYCEES, APPRENTISSAGE ET VIE CITOYENNE</b>					
Chapitre	Année enveloppe	Code enveloppe	Libellé enveloppe	Date initiale de fin d'affectation	Nouvelle date de fin d'affectation proposée
901	2015	15006	CPER- RELOCALISATION IFSI CHATEAUDUN	31/12/2017	31/12/2020
901	2015	18211	CG18 - POLE DE FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES DE BOURGES	31/12/2017	31/12/2018
901	2015	2402	RESTRUCTURATION IFSI CHALETTE MONTARGIS	31/12/2017	31/12/2020

## Annulations-clôture des AP/AE

N° AP/AE	Libellé	Montant voté	Montant annulé
<b>SOLIDARITES TERRITORIALES, TRANSITION ECOLOGIQUE, STRATEGIES</b>			
AP 2007-1902	CVM LAMOTTE BEUVRON	289 000,00	0,00
AP 2008-1700	CR AGGLO 3G - TOURS	40 273 500,00	-5 790 082,84
AP 2008-18006	CG18 - ECO-QUARTIER BAUDENS	700 000,00	0,00
AP 2008-1831	CRP BEAUCE 3G	3 458 900,00	-92 889,59
AP 2008-7204	VT-PROJETS STRUCTURANTS CPER 2007-2013	8 450 000,00	-827 892,15
AP 2008-7308	VT-CONTRAT DE BASSIN DE LA CISSE - CPER 2007-2013	651 735,01	-23 544,00
AP 2008-7309	VT-CONTRAT DE BASSIN DU BEUVRON - CPER 2007-2013	638 787,10	-18 729,00
AP 2009-1107	RNR BOIS DES ROCHES 36	75 460,97	0,00
AP 2009-1772	RENOVATION URBAINE: ENVELOPPE DE SOLIDARITE	8 816 000,00	-566 635,88
AP 2009-1836	CRP SANCERRE SOLOGNE 3G	5 682 700,00	-233 393,45
AP 2009-1837	CRP VENDOMOIS 3G	6 241 000,00	-354 347,19
AP 2009-7300	GP - ADEME ENERGIES RENOUVELABLES	723 105,93	-65 000,00
AP 2009-7307	VT-AGENCE DE L'EAU-APPELS A PROJETS ECONOMIE	368 737,55	-50 000,00
AP 2010-0154	CŒUR DE VILLAGE	15 000 000,00	-1 254 956,63
AP 2010-1115	RNR VALLE DES CAILLES (28)	54 503,76	-653,39
AP 2010-1462	CR AGGLO ORLEANS 3G	40 042 700,00	-1 371 359,83
AP 2010-7300	GP - ADEME ENERGIES RENOUVELABLES	566 627,96	0,00
AP 2011-1146	RNR MARAIS DE TALIGNY (37)	45 600,00	-717,18
AP 2011-1330	AAP BIODIVERSITE 2011	203 111,15	-26 000,00
AP 2011-1847	CRP VALENCAY 3G	5 055 900,00	-249 784,48
AP 2011-1940	CONTRAT VILLE MOYENNE - VENDOME	1 080 000,00	-620,00
AP 2011-7300	GP - ADEME ENERGIES RENOUVELABLES	624 395,69	-111 694,82
AP 2013-1148	RNR PONTLEVOY	85 000,00	-2 685,00
AP 2013-1952	MAITRISE DE L'ENERGIE ET DES ENERGIES RENOUVELABLES	181 223,42	-5 819,31
AP 2013-7300	GP - ADEME ENERGIES RENOUVELABLES	998 600,12	-320 000,00
AP 2013-7301	GP - ADEME BATIMENTS DURABLES	159 870,00	0,00
AP 2013-7302	GP - ADEME EMERGENCE DE LA DEMANDE	80 480,95	-433,50
AE 2014-1961	STRUCTURATION DES FILIERES	82 250,00	0,00
AP 2015-1330	BIODIVERSITE 2015	134 887,23	-5 000,00
AE 2016-1679	ARBORETUM DES BARRES	60 000,00	0,00
AP 2016-7914	CPIER 2007-2013 - OUVRAGES DOMANIAUX 2016	840 000,00	-276 587,13
AP 2017-2501	THD 37 REGUL	2 763 408,00	0,00

N° AP/AE	Libellé	Montant voté	Montant annulé
<b>FORMATION INITIALE, LYCEES, APPRENTISSAGE ET VIE CITOYENNE</b>			
AP 2007-0013	ENTRETIEN, MAINTENANCE ET MISE EN CONFORMITE	16 415 826,10	-1 486 763,91
AP 2007-0014	EXTENSIONS	24 725 000,00	-960 727,10
AP 2010-7114	GP - CENTRE D'ART D'OLIVIER DEBRE	2 700 000,00	0,00
AP 2011-37022	CG 37 - MUSÉE DES BEAUX ARTS DE TOURS	500 000,00	0,00
AP 2012-1313	PPI EQUIPEMENT ET PETIT ENTRETIEN 2012	284 908,92	0,00
AP 2012-36021	CG 36 - ABBAYE DE SAINT BENOIT DU SAULT	200 000,00	-35 780,69
AP 2013-0013	ENTRETIEN MAINTENANCE ET CADRE DE VIE	5 800 000,00	-388 369,16
AP 2013-1121	CREPS: INVESTISSEMENT	420 000,00	-20 239,93
AP 2013-1127	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE BLOIS : CONSTRUCTION D'UNE SALLE	1 000 000,00	0,00
AP 2013-1565	LA MOUILLERE RESTRUCTURATION PARTIELLE ETS (PHASE 1 ET 3)	3 223 000,00	0,00
AP 2013-4120	FRAC : MAINTENANCE DES SITES	90 000,00	-8 421,20
AP 2014-0180	PLAN ANNUEL D'EQUIPEMENT DES CFA	1 959 945,49	-34 338,68
AP 2014-0459	CONSTRUCTION INSTALLATIONS SPORTIVES	1 500 000,00	-56 313,57
AP 2014-0933	ETUDES PREALABLES ET FONCIER	600 000,00	-43 739,15
AP 2014-1584	CFA AGGLO - RESTRUCTURATION PARTIELLE CFA (HORS EQUIPEMENT)	2 740 000,00	-87 656,63
AP 2015-0459	CONSTRUCTION INSTALLATIONS SPORTIVES	1 685 000,00	-100 702,63
AP 2015-1122	AMENAGEMENT ET MAINTENANCE DU CREPS	200 000,00	-13 053,50
AP 2015-1124	FONDS DINVESTISSEMENT POUR LES MUSEES	50 000,00	-10 813,00
AP 2015-1305	FRAM ET FRAR	130 000,00	-46 620,09
AP 2015-1313	PPI EQUIPEMENT SANITAIRE ET SOCIAL 2015	500 000,00	-13 696,80
AP 2015-1338	ERTS OLIVET : AMENAGEMENT SITE DE LA MOTHE	1 515 000,00	0,00
AP 2015-1339	CENTRE NATIONAL DE TIR	500 000,00	0,00
AP 2015-1587	AFTEC SITE DE TOURS - RESTRUCTURATION ET AGRANDISSEMENT	1 500 000,00	0,00
AP 2015- 28206	CG28-MUSEE DU COMPAS	504 000,00	-9 121,70
AP 2016-0180	PLAN ANNUEL D'INVESTISSEMENT	2 200 000,00	-79 228,20
AP 2016-0293	FRRAB	20 000,00	-8 105,00
AP 2016-0315	ITINERANCE REGIONALE	30 000,00	-3 301,00
AP 2016-0717	FRAC ACQUISITIONS D'OEUVRES	130 000,00	0,00
AP 2016-1123	FRECC	105 000,00	-77 613,50
AP 2016-1321	FRAC EQUIPEMENT	30 000,00	0,00
AE 2016-1487	SPORTS : PARTENARIATS	1 237 000,00	-300,00
AE 2016-1621	ACTIONS QUALITE ADAPTEES AUX BESOINS DES APPRENTIS	4 000 000,00	-497 420,16
AP 2016-1671	REHABILITATION TANNERIES AMILLY PHASE 2	200 000,00	-2 093,10
AP 2016-3004	EQUIPEMENT TECHNIQUE INVENTAIRE	10 000,00	-213,55
<b>DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, DE LA RECHERCHE, DE L'INNOVATION, ET DE LE FORMATION PROFESSIONNELLE</b>			
AP 2004-0760	PPR	428 700,00	0,00
AP 2005-0595	CONTRAT APPORT ASSOCIATIF	114 000,00	0,00
AE 2007-0745	GESTION REMU DES BENEFICIAIRES 2007-2009	1 591 334,50	-477 051,73
AP 2007-7703	GP - CAP FILIERES FONDS SUD ELEVAQE	281 918,46	0,00
AP 2008-7508	GP - RECHERCHE SUR ENERGIES NVELLES ET MATERIAUX	4 290 000,00	-29 747,65
AE 2010-0573	FINANCEMENT DES PARCOURS	53 262 000,00	-7 197 255,52
AP 2010-4006	FONDS D'INVESTISSEMENT PR LE DVPT DE L'ECONOMIE VERTE	8 000 000,00	-4 572 000,00
AE 2011-0573	FINANCEMENT DES PARCOURS DES DEMANDEURS D'EMPLOI 2012	50 262 000,00	-4 372 453,75
AP 2011-0850	APPELS A PROJETS 2011	12 050 000,00	-3 350 507,83
AE 2012-0472	BOURSES DOCTORALES	4 335 000,00	-135 638,51
AE 2012-0577	CHEQUE FORMATION 2013	1 700 000,00	-119 590,96
AE 2012-0745	GESTION REMU DES BENEFICIAIRES 2013-2015	2 900 000,00	-430 028,88
AE 2012-0925	REMUNERATION 2013 ET 2014	37 794 000,00	-4 984 540,57
AP 2012- 1229	FONDS D'AIDE A L'INNOVATION TOURISTIQUE	300 000,00	-30 070,00
AE 2013-0472	BOURSES DOCTORALES	4 335 000,00	-157 533,46
AP 2013-0791	PFIL	800 000,00	-115 000,00
AE 2013-4003	CAP FORMATION CENTRE	1 000 000,00	-337 785,03
AE 2014-0577	CHEQUE FORMATION 2014	1 500 000,00	-109 976,98
AP 2014-0791	PLATES FORMES D'INITIATIVES	400 000,00	-200 000,00
AP 2014-1361	APPEL A PROJET ECONOMIE CIRCULAIRE	1 000 000,00	-1 000 000,00
AP 2014-14404	SOUTIEN AUX ACTIONS TT VALO RECHERCHE	214 408,00	-57 290,42
AP 2015-0791	PLATES FORMES D'INITIATIVES	800 000,00	-270 000,00
AP 2015-0830	FONDS REGIONAL DE GARANTIE ARTISANAT	300 000,00	-300 000,00
AE 2015-0966	HERBEGEMENT RESTAURATION 2015	1 350 000,00	-187 794,00
AP 2015-15405	CPER V2 RADIOCENTRE	700 000,00	-125,63
AP 2015-15508	CPER V2 REORGANISATION LOCAUX POLE UNIVERSITAIRE CHARTRES	300 000,00	0,00
AP 2015-18214	CG 18 DEVELOPPEMENT ESUP/IUT ET INSA	220 000,00	-20 000,00
AP 2016-0179	EQUIPEMENT DES MISSIONS LOCALES	80 000,00	-1 133,96
AE 2016-0475	MISE A DISPOSITION D'ORDINATEURS	150 000,00	-69 088,75
AP 2016-0791	PLATES FORMES D'INITIATIVES	800 000,00	-5 000,00
AP 2016-1475	ORDICENTRE	1 250 000,00	-260 200,45
AE 2016-1578	STRUCTURES D'AIO	626 000,00	-27 092,66
AE 2016-1916	OLYMPIADES (AE)	135 000,00	-11 471,97
AE 2016-1917	ORIENTATION - VALORISATION DES METIERS	498 470,00	-31 232,28
AE 2016-1980	EGALITE FEMMES HOMMES ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS	50 000,00	-10 000,00
AE 2016-2101	LUTTE CONTRE LE DECROCHAGE	260 000,00	-24 321,82
AP 2017-0078	ITINERAICES DE RANDONNEE	10 000,00	-10 000,00
AE 2017-0475	MISE A DISPOSITION D'ORDINATEURS	150 000,00	-150 000,00
AP 2017-0929	CAP SOLIDAIRE	150 000,00	-93 000,00

N° AP/AE	Libellé	Montant voté	Montant annulé
<b>TRANSPORTS ET MOBILITES DURABLES</b>			
AP 2014-1188	ETUDE LIGNE TOURS-LOCHES-CHATEAUROUX	150 000,00	-7 500,00
AP 2016-1238	CENTRALE DE MOBILITE	300 000,00	-5 923,20
AP 2014-1773	FONDS SUD AEROPORT 2014	1 000 000,00	-348 763,07
AP 2017-1773	FOND SUD AEROPORT CHATEAUROUX	700 000,00	0,00
AE 2015-36216	CG 36 (2015-2020) TRANSPORT A LA DEMANDE	1 530 400,00	0,00
AE 2015-1410	AIDE COMPLEMENTAIRE MOBILITE PROFESSIONNELLE	11 800 000,00	-2 694 588,05
AE 2018-2237	SUIVI AIDE TRANSPORT PRE BAC	20 000,00	-20 000,00
AE 2013-1194	AMO BILLETIQUE	165 000,00	-2 262,00
AE 2016-1177	AMO BILLETIQUE TRANSFERT LIGNES DEPARTEMENTALES	25 000,00	-1 294,00
AE 2012-1138	CENTRALE DE MOBILITE 2 - FONCTIONNEMENT	1 000 000,00	-422 032,85
AE 2013-1332	AMO CENTRALE DE MOBILITE	75 000,00	-12,01
<b>OPTIMISATION DES RESSOURCES</b>			
AP 2017-1001	DEPENSES IMPREVUES	1 000 000,00	-1 000 000,00
AE 2017-1002	DEPENSES IMPREVUES	1 000 000,00	-1 000 000,00

## Modification de libellés des AP/AE

N° AP/AE	Ancien libellé	Nouveau libellé
<b>STRATEGIES ET SOLIDARITES TERRITORIALES, TRANSITION ECOLOGIQUE</b>		
2017-1494	CRST PAYS DE VIERZON	CRST BOURGES
2015-1727	CRST COMBRAYS ET COURVILLOIS	CRST ENTRE BEAUCE ET PERCHE
2015-1728	CRST PAYS FRANGES FRANCILIENNES CHARTRAIN EST	CRST PORTES EURELIENNES D'ILE DE France
2015-1730	CRST BEAUCE	CRST CŒUR DE BEAUCE
2017-1497	CRST AGLGO BLOIS ET PAYS DES CHATEAUX	CRST PAYS DES CHATEAUX
<b>STRATEGIES ET SOLIDARITES TERRITORIALES, TRANSITION ECOLOGIQUE</b>		
2017-1647	NACRE (NOUVEL ACCOMPAGNEMENT POUR LA CREATION ET LA REPRISE)	PASS CREATION CENTRE VAL DE LOIRE
2018-1647	NACRE (NOUVEL ACCOMPAGNEMENT POUR LA CREATION ET LA REPRISE)	PASS CREATION CENTRE VAL DE LOIRE
2018-1795	FONDS REGIONAL DE GARANTIE	FONDS REGIONAL DE GARANTIE BPI France
2018-0704	FONDS REGIONAL DE GARANTIE	FONDS REGIONAL DE GARANTIE BPI France
<b>TRANSPORTS ET MOBILITES DURABLES</b>		
2017-1534	ACQUISITION 24 ZGC OCCASION	ACQUISITION ZGC OCCASION PDLL
<b>FORMATION INITIALE, LYCEES, APPRENTISSAGE ET VIE CITOYENNE</b>		
2017-1472	FRAC TRIENNALE ART CONTEMPORAIN 2018	AMBITION CULTURELLE - STRUCTURATION ART PLASTIQUE - MESURE 8
2015-1588	CHAUMONT DEVELOPPEMENT 2	CHAUMONT RESTAURATION MH
2015-15005	CPER CHAUMONT DEVELOPPEMENT 2	CPER-CHAUMONT RESTAURATION AILE EST GALERIE DIGITALE

## Affectations

Il est décidé d'affecter :

- l'AE 2018-0577 « CHEQUES FORMATION 2018 » à hauteur de 1 670 000 €;
- l'AE 2016-0925 « REMUNERATIONS 2017 2020 » à hauteur de 3 897 600 €;
- l'AE 2016-0573 « PARCOURS VERS LA QUALIFICATION ET L'EMPLOI » à hauteur de 7 500 000 €;
- l'AE 2018-1978 « PIC 2018 POLE EMPLOI » à hauteur de 12 664 950 €.